

Abonnement.

Le CANADIEN, Journal Politique, Littéraire, Scientifique, Commercial, Industriel et Agricole, est imprimé et publié au n° 21, rue La Montagne (Basse-Ville), Québec, et paraît les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de \$1 par année. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui ne peut être moindre que six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront considérés continuer un autre semestre. Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franchises de port, au bureau du journal.

LE CANADIEN.

Taux des Annonces.

Six lignes et au-dessous, 25. 6d. pour la première insertion, et 74d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessous de six, 35. 4d. pour la première insertion, et 101. pour chaque insertion subséquente. Annonces de dix lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente. On traite aussi de gré à gré pour les longues annonces. Les annonces, écrites correctement, doivent être envoyées avant neuf heures les jours de publication, et toujours accompagnées d'un ordre, autrement elles seront publiées jusqu'à ce qu'il soit dit de les discontinuer.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

J. G. BARTHE, REDACTEUR-EN-CHEF.

E. R. FRÉCHETTE, PROPRIÉTAIRE.

LITTÉRATURE.

LES QUATRE FILS AYMON,

Recits du temps de Charlemagne,

PAR M. ARTHUR FOUQUÉ.

DEUXIÈME PARTIE.

XVII

MEURTRE DE BEUVES A DEMI VENGÉ.

Le roi des Franks n'était pas sans inquiétude. Certes, il ne soupçonnait pas que Renaud et ses frères se fussent rendus complices de la révolte des Aquitains et de la fuite d'Yolande. Cette pensée injurieuse au caractère si connu des quatre chevaliers ne pouvait guère germer que dans l'âme noire de Ganelon. Cependant, calculée ou non, la désertion de la jeune duchesse ne pouvait être que cruellement offensante pour Roland, et faire saigner plus que jamais en lui les blessures dont s'irritait son orgueil. Mais le grand monarque était de si bonne foi, il professait un respect si pur pour les sentiments élevés, qu'il ne mettait pas même en doute que le dernier nuage ne se dissipât, comme les autres, au vent de sa volonté.

—Surveillez Roland!... avait dit tout bas la reine Berthe, si vous comprenez ce qu'il souffre.

Pendant que les deux neveux du roi faisaient serment avec Ganelon de s'unir pour une commune vengeance, Charles, à la suite d'un festin, discutait tranquillement avec Montanus les mérites de la civilisation issue des œuvres de Mahomet. Très habilement d'ailleurs, le roi faisait parler le poète; il interrogeait ses instincts; il lui faisait les questions de l'ordre le plus élevé sur la nature de l'impulsion des croyances vraies ou fausses; et comme le poète latin ne disait pas un mot qui ne fut en pleine harmonie avec la doctrine de Renaud, le roi se sentait heureux; il se penchait à l'oreille de son ami et lui disait tout bas:

—Etes-vous allés à la même école, ou l'un de vous a-t-il reçu leçon de l'autre?

—Il ne savait pas vos projets, et vous ne me soupçonnez pas, sans doute, de les lui avoir révélés. Tout ce qu'il vous dit là vient de lui, comme ce que je vous ai dit venait de moi.

Les esclaves et les soldats emportaient les derniers débris du festin; les deux reines et les enfants d'Hildegarde étaient là tous réunis, mêmes les autres enfants de Charles, au pied d'une vaste fenêtre qui ouvrait sur des horizons sévères. Berthe filait tranquillement; deux belles petites filles de quatre à cinq ans, roses, joufflues, accroupies sur de riches tapis, jouaient avec les reines et les personnes de leur suite; le roi était à demi couché sur une espèce de lit de festin; Renaud était debout à deux pas; Montanus, assis sur un escabeau, aux pieds du roi, développait ses théories; Guy, Allard, Turpin, Ogier, Trithème, causaient tout bas, réunis en groupe. Abd-el-Okba était gravement occupé à donner à Sérapis un leçon de ce jeu nouveau que les Arabes avaient introduit chez le roi des Franks.

—Fais attention... disait le vieillard, en indiquant du doigt à l'illustre mime une pièce qu'il laissait en prise... fais attention, tu as la tête plus légère encore que les jambes, et si tu ne couvres cette tour avec un de tes cavaliers....

—Oh!... s'écriait Sérapis en se frappant le front du poing, c'est particulier... il a raison... de par Priape, il a raison. C'est qu'aussi, avec ce jeu infernal, il faut une tension d'esprit!...

—Et toi, interrompit le roi Charles, tu n'as l'habitude de triompher que par la tension des jambes.

—Je voudrais bien vous y voir!... murmura le danseur avec un ton de mauvaise humeur en se penchant sur l'échiquier.

—Maladroit!... dit Abd-el-Okba, tu déplaces ton cavalier; et tu ne vois pas que si je prenais ta tour, je ne pourrais la faire qu'avec ma reine, auquel cas ton cavalier, d'un seul saut, se porte à la fois en échec à mon roi et à ma reine. Tu livrais donc une tour pour prendre ma reine, et ta partie était gagnée. Sérapis était rouge de fureur.

—C'est une affreuse trahison!... criait-il avec feu... Je voyais parfaitement le coup,

je l'avais supérieurement combiné... Tu abuses de mon innocence.

—Si tu l'avais combiné, pourquoi suivais-tu mon conseil?

—Oh! s'écria le brave danseur en se précipitant sur une pièce, à son tour... Abd-el-Okba, tu laisses ta reine en prise, et je m'en empare.

—Avec ton fou!... répartit froidement le Sarrasin, c'est parfait... Mais le plus fou des deux n'est pas celui qu'on pourrait croire. En dérangeant ton fou, toi-même tu découvres ton roi... mon cavalier fait un pas... et tu es mat!

Sérapis poussa un gémissement lugubre. Le roi des Franks éclata d'un rire sonore, pendant que l'illustre mime se levait en renversant à demi l'échiquier, et s'écriait:

—Décidément, ce jeu est absurde. J'aimerais mieux me battre avec les chiens de Saxons ou les Lombards excommuniés. Là au moins, quand on est tué, on n'assiste pas à sa défaite... et personne ne rit au nez de notre infortune.

—A tes souhaits! répartit le roi, et à la première campagne je te mets au premier rang.

—A vous donc!... seigneur Renaud, dit Abd-el-Okba en remettant avec froideur les pièces sur leurs casiers. Vous avez de grandes aptitudes à ce noble jeu; et déjà, ce matin même, sans deux feintes assez habiles de ma part, vous me gagniez une partie.

Renaud s'assit en face du vieillard, pendant que la belle Hildegarde, tout-à-fait penchée en dehors de la fenêtre, disait à voix haute:

—Voici Roland et Berthelot.

Quelques instants plus tard, en effet, les jeunes princes entraient et venaient saluer les deux reines. Puis ils se tournèrent vers le roi qui leur dit:

—Venez-vous de mettre nos chiens sur la piste de quelque bande d'aurochs, ou d'un ours, ou d'un sanglier?... J'ai ordonné en l'honneur des rois, mes hôtes, une grande chasse, dussions-nous mener le gibier jusqu'aux rives du Weser.

—Oui, seigneur roi, mon oncle bien-aimé, dit Roland en souriant d'une façon étendue, nous venons de prendre une piste; et Dieu aidant, le gibier ne nous échappera pas.

Renaud s'était à demi-levé et avait fait un geste courtois à l'entrée des princes; puis il s'était replacé en face d'Abd-el-Okba, sans discontinuer sa partie.

Charles se leva, prit Roland à part et lui dit:

—Renaud est là: il t'a salué.

Roland répondit:

—Je n'y ai pas pris garde.

Charles ajouta d'un ton sévère:

—Tourne-toi de son côté et parle lui, je le veux.

Roland frémit, mais sa déférence aux volontés du roi était si grande; il portait si haut la religion de l'obéissance, qu'il fit un pas et dit:

—Seigneur Renaud, je vous salue. On assure, au camp, que vous faites des progrès étranges à ce noble jeu.

Renaud se leva tout-à-fait: un beau et loyal sourire erra sur ses lèvres; il tendit la main à Roland et lui dit du ton le plus doux, le plus loyal, le plus ingénu:

—Roland, votre courtoisie m'est précieuse, et vous ne vous en repentez pas quand vous saurez tout le prix que j'y mets.

—Aimez-vous tous les deux! ajouta le bon roi Charles d'une voix émue; et pour affirmer à jamais votre bonne amitié; je veux vous raconter une aventure dont je fus témoin ces jours derniers.

Un profond silence régnait. Tous les visages étaient tournés avec une rare émotion vers le roi. Renaud et Abd-el-Okba venaient d'interrompre leur jeu, et Montanus toujours assis contemplant le glorieux fils de Berthe avec une muette extase.

Charles continua ainsi:

—Vous savez tous combien j'aime à descendre en homme des champs jusqu'à l'humilité de mes basses cours. Depuis quelque temps j'y écrivais une poulette qui me paraissait la plus belle et la plus séduisante du monde. Je possédais en même temps deux coqs, aussi fiers, aussi beaux, aussi hardis, aussi vaillants, et d'aussi bonne race. Tous les deux aimèrent ma poulette, et conséquemment tous deux se firent la guerre; on avait beaucoup de peine à les empêcher chaque jour de se ruer l'un sur l'autre. Mais un jour... comme ma jeune

favorite, trop fière de sa beauté, s'était aventurée au loin... un milan parut dans les airs, fondit sur elle et l'emporta. Mes deux pauvres coqs manquèrent devenir fous de douleur. Un moment ils parurent s'accuser l'un et l'autre de la perte de leur infidèle; un moment ils furent sur le point de se déchirer avec une fureur aveugle; mais ils se lâchèrent bientôt, après s'être écriés mutuellement dans leur langage:

—Quel plus grand supplice y a-t-il au monde que de vivre pour la pleurer!

Et ils se détournèrent en pleurant.

Le lendemain, comme ils pleuraient encore, ils s'abordèrent avec bienveillance; et, la même infortune les rapprochant, ils parurent si bons amis qu'après s'être touché la patte ils seraient allés, en pleurant ensemble sur le tombeau de leur chère poulette. Une semaine plus tard, ils ne pouvaient se passer l'un de l'autre. A présent, leur amitié fait l'admiration de tout mon peuple à plume et à deux pieds. On les cite partout en exemple, et, après avoir été un moment la terreur de ma basse-cour, ils en sont l'honneur et l'exemple!

Berthe et Hildegarde souriaient, et cependant une larme perlait au bord de leurs paupières. Les petits enfants regardaient leur père avec une joie naïve et ardente. Trithème et Turpin se faisaient des signes; Montanus et Sérapis, ces purs zélateurs du beau, ressemblaient à deux artistes passionnés en contemplation devant un chef-d'œuvre. Renaud et Roland parurent un moment prêts à se jeter dans les bras l'un de l'autre; un éclat de rire de Berthelot, éclat sec, strident, aigu, presque farouche, rompit entièrement le charme.

—Oh! oh!... s'écria-t-il d'une voix dont la brusque netteté indiquait assez la perfidie, Soleyman-Ben-Arabi assure que de ces coqs-là... il y en a dans tous les harems de Saragosse, de Cordoue et de Grenade. Ce sont des coqs sans ergots ni crête!

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

DU RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DE MALTE,

Par M. le marquis de Montigny.

Depuis quelques années l'idée du rétablissement de l'ordre de Malte circule comme une vague rumeur dans le monde catholique. Jusqu'aux derniers événements d'Italie, l'opinion ne s'en était pas vivement préoccupée; il paraît même que les personnages qui avaient conçu ce projet, et avaient cherché à pressentir les sentiments du saint-siège, n'avaient pas reçu à Rome un accueil fort encourageant. Le saint-siège estimait sans doute que la protection de la France et les bonnes dispositions des autres puissances catholiques à son égard le dispensaient de recourir à tout autre appui; que bien plus, il aurait craint de manquer de justice envers ces puissances en pourvoyant à sa défense en dehors d'elles.

Aujourd'hui la question est tout autre. A tout prix la révolution veut arracher à l'Eglise le patrimoine de saint Pierre. L'épée de la France comme celle de l'Autriche sont rentrées dans le fourreau. Bien que disposées à la tirer de nouveau s'il était nécessaire pour affermir la souveraineté du pape, les puissances catholiques semblent néanmoins retenues par un scrupule que nous n'avons point à juger ici, et que nous nous bornons à énoncer. Ce scrupule consiste à dire que la souveraineté temporelle du pape ne sera réelle et sérieuse, comme toute autre, que lorsqu'elle saura pourvoir elle-même à sa défense; que tant qu'il lui faudra recourir à l'épée d'une autre nation, elle sera, politiquement parlant, vassale de sa protectrice; que dès lors l'indépendance du saint-siège sera une fiction, et même que sa dignité en souffrira.

Quoique cet argument, vrai pour tout autre pays, soit au moins contestable lorsqu'il s'agit de l'Etat romain, il nous semble que l'on pourrait l'admettre et pourvoir à la défense du saint-siège par un moyen efficace et honorable pour lui, respectueux pour les Etats catholiques, enfin un moyen digne de la civilisation chrétienne, de l'épouse du Christ, dont nous sommes tous les fils.

Lorsque nous dénombrons par églises les grandes fractions de l'humanité, nous constatons avec joie que nous autres catholiques nous

sommes au nombre de deux cent millions. A ces deux cent millions d'âmes la Providence a donné pour point central et de ralliement un coin de terre où toute, les générations de catholiques sont venues s'agenouiller devant le successeur de Pierre, un coin de terre qu'elles ont doté des plus riches monuments, que le génie chrétien a enrichi des plus précieux trésors des arts; un point où convergent tous les battements du cœur de la chrétienté, et d'où émanent les oracles qui éclairent la route de l'Eglise à travers le monde, enfin notre patrie spirituelle à tous sur cette terre.

Eh bien, ce petit coin de terre, payé de notre sang et de celui de nos pères, de leurs trésors et des nôtres, ce coin de terre qui nous appartient de par les titres les plus sacrés, les plus inviolables, nous paraissions trembler en le voyant convoiter par une horde de pamphlétaires et d'avocats sans ouvrage, parce qu'ils ont pour appui l'ambition hypocrite d'un petit Etat voisin.

N'est-il pas curieux que deux cents millions de catholiques, restent en échec devant un fait de cet ordre, qu'ils ouvrent tous les matins leur journal en tremblant, et se demandent si le bandiste qui gouverne Florence, ou la poignée de factieux qui maintient la révolte à Bologne, auront bientôt fini d'anéantir l'œuvre de Charlemagne et de la France! l'œuvre de la chrétienté même!

Il faut convenir que le monde catholique serait descendu bien bas s'il avait si peu conscience de son droit et de sa force, s'il était assez pusillanime pour se laisser confisquer son patrimoine par une poignée d'aventuriers. Que le Saint-Père demande nos prières, que nos évêques fassent appel à la piété publique, rien de mieux sans doute; nous sommes persuadés que le bras de Dieu n'est pas raccourci; mais il n'est pas permis d'oublier que la société chrétienne se doit à elle-même si elle veut que Dieu l'assiste. Elle ne peut oublier que les Juifs se battaient pendant que Moïse priait; que si Dieu sauvait la France à la voix de Jeanne d'Arc, il voulait que, de plus, l'on combattit l'ennemi.

Donc si les catholiques veulent sérieusement conserver à l'Eglise le patrimoine de Saint-Pierre, qu'ils fassent comme ont toujours fait en tout temps les enfants de Dieu; que l'épée des uns repoussent l'ennemi pendant que la prière des autres fléchira le ciel. L'Etat romain est une terre catholique; qu'elle ait pour défense une force armée catholique. Le vœu de la politique conservatrice sera rempli. Jamais la cause du droit et de la justice n'aura combattu et triomphé d'une façon plus digne d'elle.

Supposez que quelques milliers de soldats accourent à la voix de l'Eglise de tous les états chrétiens; qu'ils forment une milice dévouée au Saint-Siège, qu'ils s'engagent à le servir pendant un nombre donné d'années; que la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Irlande, la Belgique, enfin toutes les nations fournissent leur contingent de guerriers honnêtes, chrétiens sincères, ayant les mœurs de leur foi, commandés par des officiers éprouvés et instruits dans l'art militaire. Combien pensez-vous qu'il faille d'hommes de cette trempe pour renvoyer M. Farini à sa boutique, et ses acolytes à leurs estaminets?

Que le Saint-Siège déclare seulement qu'il consent à la formation de cette milice, et avant un mois il aura autour de lui un corps d'armée dix fois plus nombreux qu'il ne le faut pour prouver que le catholicisme n'est pas mort, et qu'il n'a pas besoin d'un effort extraordinaire pour rendre le repos et la sécurité à l'Italie et à l'Eglise.

Une légion catholique formée dans ces vues remplacerait avec beaucoup d'avantage les milices actuelles chargées de défendre l'état romain. Ces soldats n'ont ni l'esprit militaire, ni les traditions qui font ces corps d'armée vaillants et résolus. La France a elle seule peut fournir trois fois plus de volontaires catholiques qu'il n'en faut pour mettre fin aux alarmes de la chrétienté. Mais il suffit que cette milice soit catholique dans sa composition comme dans son esprit. Le nombre de ses membres varierait suivant les besoins du saint-siège.

M. le marquis de Montigny vient de publier une petite brochure in-8° où il propose de réorganiser l'ordre de Malte pour remplacer les troupes actuelles du pape, et remplir le rôle que je viens d'indiquer.

Nous croyons que s'il y a lieu d'emprunter à

l'ordre de Malte quelques dispositions organiques, sous beaucoup de rapports cet ordre ne répondrait pas aux besoins de la situation.

Le saint-siège pourvoit sans obérer ses finances à sa défense et à la protection qui lui est nécessaire, sans rien demander qu'au dévouement spontané de ses fils spirituels.

L. HERVÉ.

M. Laurent nous communique les épreuves d'une très intéressante brochure qu'il va publier, sous ce titre: Astuces de la politique anglaise dévoilées, ou De la Pression de l'Angleterre féodale sur le continent démocratique.

AUBRY-FOUCAULT.

La politique extérieure de l'Angleterre ne doit pas tomber dans l'oubli après le dénoûment subit du drame italien. Au-dessus de toutes les questions vitales de nationalité qui, à partir des traités de 1815, ont successivement éclaté comme des volcans sur les divers points du continent européen, et qui continuent d'en remuer profondément les entrailles sous la commotion de l'éruption italienne, plane un phénomène d'une nature bien autrement redoutable pour le repos et pour l'avenir des nations continentales; il a resplendi autour de la question italienne, et il surgit dans tout son éclat au retentissement du canon.

Le péril qui menace le continent et qui doit le préoccuper, vient de la prépondérance conquise sur ses destinées par le gouvernement anglais, sur ses destinées par le gouvernement anglais, sur ses destinées par le gouvernement anglais.

Si l'Angleterre, avec le développement si rapide de sa richesse publique, observe ce judicieux publiciste, avait l'entière disposition de ses recettes publiques, sa politique extérieure, qui pèse déjà si lourdement sur le monde entier, deviendrait fatale à la liberté d'action des autres gouvernements, condamnés désormais à graiter dans son orbite comme d'humbles satellites.

La pression spécialement exercée sur le continent, par le formidable appareil qui a son point d'appui dans la pierre angulaire du Foreign-Office, est signalée en termes concis et vigoureux; mais la puissance de son action n'est ni neutralisée ni même modérée par le contrepoids du gigantesque boulet que Pitt, dans l'enviement de sa dictature, réussit à souder au point de résistance.

Mais il nous est difficile d'y découvrir aucun gage de sécurité contre "l'adhésion continuelle aux vieilles traditions sanguinaires et impitoyables du Foreign-Office, que M. Bright déplorait" en les flétrissant dans la séance du 21 juillet, ni aucune garantie contre la progression de ses usurpations et de ses attentats à l'autonomie des autres nations.

Ce nouveau procédé diplomatique, amplement assorti de tous les ressorts utiles à son jeu, fonctionne admirablement depuis 1815; il a pour point de départ les néfastes conventions de cette époque, et pour terme la conservation de l'aristocratie anglaise. C'est à ce but unique que tend tout le mouvement de ce procédé.

intérêts européens étaient en jeu, satisfaisait la France, avides surtout de renommée et d'influence morale, qu'elle se contenta d'employer à la protection des faibles et à la défense des opprimés, ainsi qu'au service de la civilisation et du progrès moral.

Ce moyen indirect fournit lui-même le moyen direct de secourir et de brouiller les autres Etats. L'affaiblissement résultant de leurs déchirements intérieurs est complètement négatif; dès-lors, il ne peut offrir à une diplomatie toute positive son suprême point de mire.

L'accroissement de la richesse nationale, composée des dépouilles des autres nations, est indispensable à l'entretien de ses institutions féodales. La conservation d'une aristocratie altière, et à la différence de l'ancienne noblesse française, la plus savamment tyrannique que le soleil ait jamais éclairée, telle est la fin directe, extrême et inexorable qu'elle charge tout gouvernement de poursuivre.

Tous les efforts de ses hommes d'Etat doivent essentiellement aboutir à exporter les immenses plaies engendrées à l'intérieur par le rouage de son régime politique. Ce genre de transportation endémique est fatalement imposé à toute administration; tant par les impérieuses exigences de l'instinct national que par les inflexibles nécessités de l'ordre économique, nées et développées sous le souffle de l'esprit indigène.

Chargée de pouvoir à la conservation d'une dispense oligarchie et à l'entretien de son cortège, elle n'avait pas le choix des moyens. Forcée de renoncer pour son compte au système des tueries à coups de canon sur le continent, elle s'est étudiée à y substituer le procédé des batailles à coup de pavé, sans négliger les occasions d'y provoquer les choes entre les nations occidentales.

Ce sont là les trois ressorts qui ont accru la prépondérance de l'Angleterre, poussés et mis en mouvement par son parlement, par sa presse, par sa propagande anglicane et par sa diplomatie, toujours en état de parfaite harmonie, et même d'émulation pour le bien du service et le succès de l'entreprise.

Le caractère aristocratique du but final que nous assignons à la politique extérieure de l'Angleterre, et l'immoralité des moyens médiats ou immédiats, mais indissolublement unis comme les anneaux d'une même chaîne, heurtent tellement le courant des idées et des sentiments de ce côté-ci du détroit, que nous craignons d'y susciter avec l'incrédulité un germe de prévention funeste au but de cet étude.

Mais nous avons l'espoir qu'au fur et à mesure que le lecteur voudra prolonger son attention et l'appliquer à la vérification des griefs que nous articulons, la conviction succédera dans son esprit à la prévention et qu'accessoirement il admettra que la fière aristocratie britannique n'a pas de serviteurs plus dévoués que les fiers-à-bras de la presse démocratique du continent.

Quelque variation que l'avenir puisse réserver, les faits passés sont acquis à l'histoire. Les excitations incendiaires et les sanglants outrages prodigués dans les tournois de Westminster, dans les cratères de la presse britannique et dans le déluge des pamphlets anglicans, n'ont-ils pas constitué une série non interrompue de complots attentatoires à la liberté et à la sécurité des nations continentales? Ces trois promoteurs de la politique extérieure de l'Angleterre n'ont-ils pas encouru une plus grave responsabilité que les diplomates chargés du rôle de tâcherons extérieurs et médiats? Du moins, l'unité du but auquel ces divers organes concourraient comme complètes, entraîne par conséquent l'uniformité de réprobation sur le continent où ils ont su recueillir et embrigader pour la garde du même intérêt, comme suppôts, les sophistes de la presse révolutionnaire.

Cette condamnation n'est point exagérée; elle n'est même pas proportionnée à la gravité de l'infraction invétérée et systématique aux principes les plus vulgaires du droit international. L'élément primordial de ce droit est la réciprocité. Point de droit international sans la base de l'égalité. Or, de la part d'une nation insulaire, isolée du continent par sa ceinture neptunienne, encore plus garantie des incursions du voisinage par l'habile jeu de son mécanisme constitutionnel que par son isolement territorial, et jalouse de son indépendance au point de s'irriter de l'ombre d'une intrusion étrangère, peut-on juridiquement expliquer sa constante intrusion dans le ménage de chacune des grandes familles européennes et sa participation à tous les grands intérêts européens, ainsi qu'elle s'en glorifiait, dans la séance du 28 juillet, par la bouche de lord John Russell?

L'application continue de ce système d'ingérence, en l'absence de toute réciprocité et de toute égalité entre elle et les autres Etats, ne constitue-t-elle pas l'atteinte la plus grave à l'autonomie de ceux-ci, et ne produit-elle pas l'anomalie la plus monstrueuse dans le domaine des relations

internationales? L'égalité juridique ne lui sourit pas plus que l'équilibre des forces.

C'est dans la pratique flagrante de ce système unilatéral d'intrusion que l'Angleterre a puisé le moyen mystérieux de bouleverser l'Europe, comme autrefois elle demandait aux armes le moyen de faire de la France une province indienne. De même que Duguesclin et Jeanne d'Arc, nos héroïques sauveurs, et plus heureux que Nana-Saib et le Begum, nous préserveront de son joug odieux, de même l'Europe ne sera rendue aux bienfaits de l'ordre et de la liberté qu'en éliminant de ses conseils la Grande-Bretagne, ou en y réduisant son influence à la portion congrue la plus exigüe. Son expulsion morale est aussi indispensable au bonheur et à la prospérité du continent que son expulsion matérielle le fut à la sécurité et à la grandeur de notre patrie. C'est à refouler le léopard britannique dans son antre solitaire que doit tendre la conjuration de l'opinion publique en Europe.

LAURENT.

LISTE HEBDOMADAIRE D' ACTIONS.

Table with columns: FONDS, Parts, Dernier dividende semi-annuel, Prix. Includes sections for COMPAGNIES DU GAZ, COMPAGNIES D'ASSURANCE, BANQUES, and CHEMINS DE FER.

N. B.—L'intérêt augmenté sur les Bons et Débitures est dans tous les cas payable par les acheteurs en sus du prix établi.

REMARQUES.

BANQUES.—Montréal: progrès; maintenue à 117 1/2. Commercial: en demande. Québec: ventes aux cotes durant la semaine; le dividende semi-annuel de 3 1/2 par cent déclaré payable le 1er décembre.

FONDS DE GAZ.—Toronto: ventes aux cotes. FONDS D'ASSURANCE.—Québec, contre le feu: quelques actions demandées. Du Canada, sur la vie: à peine cotées, mais il exige que je mentionne sur le marché de Toronto.

FONDS DE TÉLÉGRAPHE.—Montréal: progrès; offres limitées. BONS.—Débitures du gouvernement: nulles sur le marché. Fonds d'Emprunt Municipal: transactions à termes. Bons du Havre de Montréal: 8 par cent; nuls sur le marché.

Echange sur la banque de Londres, 60 jours, 10 premium; privé, 9 à 9 1/2.

R. H. WURTELE, Agent de change et d'actions.

Québec, 11 novembre 1859.

COMMERCE.

GRAND TRONC DU CANADA.

Bureau de l'Auditeur, Montréal, 5 nov. 1859.

Table with columns: Statistiques commerciales pour la semaine finissant le 29 oct., Montant, Passagers de l'intérieur, Do étrangers, Emigrants, Malle Express, etc., Frêt local, Bois de construction, Combustibles, Frêt étranger.

Total depuis le 1er juillet 1859, \$45,881 51. Pour la même période de l'année dernière, \$74,198 61.

J. HARDMAN, Auditeur.

BUREAU DU SURINTENDANT DES INSPECTEURS DE BOIS.

Table with columns: ETAT COMPARATIF des Bois de charpente, Douves, Mâts, Beuprés et Espars mesurés et choisis jusqu'à cette date, 1857, 1858, 1859.

Table with columns: Chêne, Orme, Frêne, Noyer, Pruche, Epinette, Bouleau et Saule, Mâts et Beuprés, Espars, Douves 1ère qualité, Douves W. L., Douves à barils.

PRIX DE VENTE DES BOIS QUARRÉS SUR LES MARCHÉS DE QUÉBEC.

Québec, 11 novembre 1859.

Table with columns: Pin blanc en radeau et de qualité inférieure, Pin blanc en radeau et de qualité supérieure, Pin blanc préparé pour noisement, Pin rouge en radeau, Pin rouge préparé pour noisement, Chêne ordinaire, Chêne du Lac Ste-Clair, Orme en radeau, Orme préparé pour noisement, Epinette rouge en radeau, Epinette rouge équare, Douves marchandes, Douves pour pipes, Douves W. O. pour tonnes, Madriers, 1re qualité, Madriers, 2nd qualité, Madriers en radeau, 1er do., Madriers en radeau, 2nd do., Madriers d'épinette, 1er do., Madriers d'épinette, 2nd do.

Importations et Exportations à Québec.

EXPORTATIONS.

01 novembre.

Par la barque Clarinda, Cameron, pour Londres—7300 madriers de pin, 982 do d'épinette, 257 bouts de do, 1m douves à pipes, 3m do W O W 1 par G B Symes et cie.

Par la barque Nova Scotia, Borland, pour Liverpool—3000 quarts par M G Mountain, 82 quarts de lard, 62 do ssumon par H Mackay, 138 paires de rames par W Ray, 1 quart de pommes par M Moodie, 1 do de par W Cassels, 7600 madriers de pin par C E Levy et cie, 1 quart, 1 caisse par E A Cohen, 3 quarts de pommes par le Dr Sewell, 6 do de par G B Symes et cie, 1 coffre contenant des paquets pour l'Express, 503 quarts de fleur, 76 do de bœuf, 709 sacs de pois, 40 quarts de do, 426 do de pois, 5805 minots de pois, 112 quarts de pois, 1001 quarts de fleur, 20 caisses de marchandises en caoutchouc, 3000 douves à poutons, 14 poutons eau-de-vie chargés à Montréal.

Par la barque Richibucto, Colvin, pour Fleetwood—472 tonneaux pin blanc, 436 madriers de pin, 12 cordes de lattes, 210 paires de rames, 16 espars par C E Levy et cie.

Par la barque Delia Ropke, pour Londres—125 tonneaux pin rouge, 124 do pin blanc, 10194 madriers d'épinette, 1m 5 0 20 douves, 2m do W O W 1 par Benson et cie.

Par la barque Frindsbury, Humphrey, pour Aberdeen—10 tonneaux chêne, 35 do orme, 55 do pin rouge, 350 do pin blanc, 3 do bouillon, 480 madriers de pin, 8m 1 2 20 douves à pipes, 10 cordes de lattes par G B Symes et cie.

Par la barque Advice, Dick, pour Fort Glasgow—4m douves, 12 1/2 do W I W O, 57 1/2 madriers d'épinette, 29 1/2 do d'épinette par A Gilmore et cie.

Par la Gabelle Wave, Boulet, pour Halifax—535 quarts de fleur, par H J Noad et cie.

IMPORTATIONS À QUÉBEC PAR LE GRAND TRONC.

72 caisses de thé à E et W Poston et cie, 1 caisse à F Sinclair, 4 demi-caisses de thé à W C Henderson, 1 boîte à J R Shaw, 1 boîte à Lemieux et Noël, 1 caisse à W Drum, 1 boîte à J Ryan.

145 caisses de thé à E et W Poston et cie, 10 novembre.

2 quarts, 6 boîtes à C Compe, 4 boîtes à Thibaudan, Bruyère et cie, 56 boîtes de tabac à Ross et cie, 9 caisses à Louis, 18 boîtes à Derbishire et Desbarats, 1 boîte à J Dowies.

IMPORTATIONS PAR LES BATEAUX À VAPEUR DE MONTRÉAL.

9 boîtes de bouteilles à J Bowles, 1 do do à Gosselin et Larue.

PORT DE QUÉBEC.

ACQUITÉS.

10 novembre. Barque Clarinda, Camp ton, Londres, G B Symes et cie. Navire Québec, Irvine, Tron, Benson et cie.

11 novembre. Steamship Nova Scotia, Borland, Liverpool, G B Symes et cie. Barque Richibucto, Colvin, Fleetwood, C E Levy et cie. —Delia, Ropke, Londres, Benson et cie. —Frindsbury, Humphrey, Aberdeen, G B Symes et cie. —Advice, Dick, Fort Glasgow, A Gilmore et cie. Gabelle Wave, Boulet, Halifax, H J Noad et cie.

ENTRÉS EN CHARGEMENT.

10 novembre. Eliza Pirrie, 598, Newcastle, H Mackay, bôme de Hall. 11 novembre. Temperance, 60 Campbellton, J H Michaud et cie, quasi Wyatts.

Nombre de voyages des steamers de la Malle Canadienne et des steamers de l'Anchor Line, de Glasgow, en 1858 et 1859, jusqu'au 11 nov. inclusivement de chaque année: 1858—16 voyages, 16,076 tonneaux. 1859—36 " 43,233 " 20 " 27,167 plus cette année.

ÉTAT COMPARATIF des arrivages et du tonnage des vaisseaux venant d'Europe, arrivés à Québec le 11 nov. pour les années 1858 et 1859:

ÉTAT COMPARATIF des arrivages et du tonnage des vaisseaux venant des Ports d'en Bas, arrivés à Québec le 11 novembre, pour les années 1858 et 1859:

Retour du nombre des émigrés arrivés à Québec le 29 oct. 1858 et 1859:

Table with 5 columns: D'où, Chambre, Entre-pont, Chambre, Entre-pont. Rows include Angleterre, Irlande, Écosse, Allemagne, Norvège, Belgique, Des Ports d'en Bas.

Diminution, 4032. Par steamers, 4307. Vaisseaux à voiles, 1471-5778. A. C. BUCHANAN, Agent en chef.

Voyez la 7e page pour l'Huile Electrique du Prof. De Grath, et aussi pour la Salsepareille d'Ayer.

VENTE COMPLETE De la Succession de feu M. A. McAvoy.

Le Magasin de la susdite succession, No. 69, rue St. Jean, sera ouvert SAMEDI prochain, 5 courant, pour DIX JOURS seulement, à l'effet de vendre le reste du fonds en lots à la commodité des acheteurs au prix courant, pour argent comptant seulement.

VENANT d'être reçus et à vendre par les Soussignés: 3 Caisses de Cuir Anglais consistant en Peaux de Chèvres, Grain Prime, Kips Ciel Prime.

DRAPS, Tweeds et Doeskins.

LES Messieurs de Québec trouveront notre DÉPARTEMENT DE DRAPS égal à tout autre pour l'étendue et la variété, depuis les articles communs jusqu'aux plus fins et plus riches effets.

MANTES ET GILETS DE DAMES, DERNIÈRES MODES!

NOTRE Département de Mantes et de Gilets est rempli de toutes les Nouveautés de la Saison.

POMMES! POMMES!!

VENANT d'être reçu et à vendre par les soussignés: UN petit lot de POMMES choisies, cueillies à la main et en bon ordre, consistant en Fameuses, rouges de St-Laurent, et grosses Reinettes jaunes.

EN DÉBARQUEMENT: 100 POINÇONS de Sucre brillant des Barbades.

GENIÈVRES, VINS, CLARET, ETC. GENIÈVRE de De-Kuyper en poinçons et en caisses.

SEL DE LIVERPOOL. 1000 SACS en débarquement et à vendre par M. G. MOUNTAIN.

VIN D'ANDALOUSIE. VINS D'ANDALOUSIE très supérieur, pale et doré, en futailles et en bouteilles.

BISCUIT DE NAVIRE A VENDRE. 150 SACS, No. 1 et 2, frais cuits.

SAUMON DE CASEY DE LIVERPOOL. 300 BOITES attendues de jour en jour et à vendre par M. G. MOUNTAIN.

WHISKY DE MONTRÉAL. WHISKY de WM. DOW & CIE, en poinçons, tierces et quarts.

VINS D'OPORTO ET DE MADÈRE. PORTO SUPÉRIEUR en bouteilles et en futailles.

REÇUS DU "CITY OF HAMILTON." 100 CAISSES Souchong Anglais très-supérieur.

Marinades assorties en caisses et en barils, Sauce aux Champignons en quarts pintes et chopines.

REÇUS PAR LE CITY OF QUEBEC. CARTES A JOUER DORÉS de Goodall & Fils, à vendre par E. & W. POSTON & Cie.

PORTER DE LONDRES. Reçu par le "Birmingham".

CHAMPAGNE. 50 PANIERS, venant d'être reçus, pintes et chopines.

VINS. UN assortiment des meilleurs VINS d'Oporto, d'Auda Lousie et de Madera en quart et en bouteille.

THÉ DE TWANKAY. VENANT d'être reçu par l'Indian: 100 Caisses Thé Twankay.

FROMAGE AMÉRICAIN. UNE provision fraîche en boîtes, venant d'être reçus et à vendre par E. & W. POSTON & Cie.

RAISINS FRAIS. 200 BOITES, demi-boîtes, quart de boîtes, de Raisins de Laver et Muscat.

HARENGS DE DIGBY. EN RECEPTION par le Chemin de Fer G. T.

SUCRE BRILLANT DE MUSCOVADO. EN reception par le Chemin de Fer Grand Tronc.

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE. Wm. LAIRD & Cie. Attirent l'attention spéciale sur leur FONDS CONSIDÉRABLE DE MARCHANDISES SECHES D'ETAPE ET DE FANTAISIE ET A LA MODE!

CONVERTURES Anglaises et Écossaises, Flanelles blanches, écarlates et de fantaisie, Bas de Laine d'Écosse et Bas tricotés d'Aberdeen.

VELOURS de soie français noir et de couleur, Fleurs et Plumes françaises, Chapeaux de feutre, Rubans, Dentelles, etc., etc.

GRAINE DE LIN! GRAINE DE LIN! E plus haut prix du marché sera donné par les soussignés.

WHISKEY OLD TODDY. 5 QUARTS de WHISKEY OLD TODDY, venant d'être reçus et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie.,

SAVON DE LIVERPOOL. Venant d'être reçu par le Steamship North Briton.

VIN D'ANDALOUSIE (SHERRY). VENANT d'être reçus et à vendre: Un grand assortiment de ce vin, de la manufacture de Jose de Paul, en poinçons, barriques et octaves.

Attendu de jour en jour par le City of Hamilton.

100 CAISSES THÉ Souchong très fin, Sacs de Chauvre et de Graine des Canaries.

SEL! SEL! 1500 SACS de GROS SEL de Liverpool, en magasin à la Pointe-Lévi.

ORGE! ORGE! ORGE pour la soupe en barils de 2 qtx.

MASTIC! MASTIC!! EN vessie, en quarts de quintal.

PAIN DE LIN! PAIN DE LIN!! LIN moulu et en pains, et Gaudriole.

POMMES! POMMES! Venant d'être reçus et à vendre par les Soussignés.

TABACS FINS. Reçus par le Grand Tronc.

20 CAISSES TABAC à fumer fin, enveloppé de feuille d'étain.

VENANT D'ARRIVER ET A VENDRE. 10 POINÇONS EAU-DE-VIE DE HENNESSY, vendage de 1859.

SE DÉBARQUANT DE L'AGNES: 50 BARRIQUES GENIÈVRE DE HOLLANDE DE KUYPER, à vendre par LANE, GIBB & Cie.

SAVON DE STEEL DE LIVERPOOL. EN reception et à vendre par M. G. MOUNTAIN.

HARENGS DU LABRADOR. BARILS et Demi-Barils de Harengs supérieurs du Labrador venant d'être reçus et à vendre par M. G. MOUNTAIN.

WHISKEY DE THIN. 100 CAISSES venant d'être débarquées de Queen of the Lakes, et à vendre par M. G. MOUNTAIN.

EAU-DE-VIE DE CHALOUPIN. 10 QUARTS pale et à vendre par M. G. MOUNTAIN.

GRAISSE ANTI-FRICTION. 120 BOITES de Graisse anti-friction d'Axle, venant d'être reçus et à vendre par M. G. MOUNTAIN.

CORDAGE ANGLAIS. 101 ROULEAUX Cordages anglais, de 1/4 à 3/4 pouces.

FROMAGE DE CRÈME. 50 BOITES venant d'être reçus et à vendre par M. G. MOUNTAIN.

WHISKEY OLD TODDY. 5 QUARTS de WHISKEY OLD TODDY, venant d'être reçus et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie.,

SAVON DE LIVERPOOL. Venant d'être reçu par le Steamship North Briton.

VIN D'ANDALOUSIE (SHERRY). VENANT d'être reçus et à vendre: Un grand assortiment de ce vin, de la manufacture de Jose de Paul, en poinçons, barriques et octaves.

HISTOIRE DU CANADA, DEPUIS SA DECOUVERTE JUSQU'A NOS JOURS,

F. X. GARNEAU, TROISIEME EDIT., EN 3 VOL. 8VO.

Revue, corrigée et augmentée de la collection des documents apportés de Paris ou trouvés dans les archives par l'Abbé FERLAND, de l'Archidiocèse de Québec.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE T. H. HARDY, Rue de la Fabrique, No. 14. Québec, 30 septembre 1859.

AVIS AUX ENTREPRENEURS, ETC. LES soussignés, agents de la COMPAGNIE DE KINGSON pour les ARTICLES EN TERRE GLAISE, de Poole (Angleterre), ont en mains et offrent en vente:

Tuyaux pour égouts, de grands assortiments, avec Joints, Coudes et Siphons s'adaptant les uns aux autres.

Appareils et Chapeaux de Cheminées. RYAN BROTHERS & Cie. Québec, 21 septembre 1859—23-25-s.

GLAISE A PIPE BLANCHE. 50 TONNEAUX de qualité supérieure venant d'être débarqués et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie., Québec, 13 juillet 1859.

FARINE FRANÇAISE EN sacs de 14 et 20 lbs., à vendre par J. B. DION & Cie. Québec, 13 juin 1859.

A VENDRE. LA GORLETTE MARY, d'environ 43 tonneaux de jaugeage, construite l'année dernière des meilleurs matériaux, avec équipement complet et en bon ordre sous tous les rapports.

PARFUMERIE FRANÇAISE. DE M. A. ED. PINAUD, FOURNISSEUR DE Sa Majesté la Reine d'Angleterre.

Le soussigné a actuellement en mains et offre en vente, un assortiment étendu et varié de parfums exquis et plus en vogue par toute la France et l'Angleterre.

POUR LA TOILETTE. Eau de Cologne, en flacons de diverses grandeurs, Lavande, Verveine.

POMMADES. Philocrème Végétal, Cold cream, Poudre Dentifrice, Elixir Dentifrice Hygiénique, Pommade Fortifiante, Mousse de Bain au Quinquina, Médulline.

VINAIGRE DE TOILETTE. (Parfums pour les Mouchoirs.) ROUQUET FAVORI DE L'IMPERATRICE, Bouquet Louise et Marie, Jockey Club, Bouquet des Dames, Double extrait aux mille fleurs.

HUILES. Huile Circassienne, Antique à la Rose, au Portugal, à la Vanille, à la Violette, à la Fleur d'Orange, à la Réséda.

Poudre adoucissante, de Fleurs de Riz mélangée de blanc de Perle, parfumée aux Fleurs des Indes.

Sachets aux Fleurs des Indes. Vû leurs supériorités, à très-bas prix.

E. R. FRÉCHETTE, 21, rue La Montagne, Basse-Ville. Librairie Canadienne, Québec, 30 mai 1859.

A VENDRE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE: BILLETS PROMISSOIRES, En français et en anglais.

LIBRAIRIE CANADIENNE: Huit Jours au Château, Constantinople, Un Malheur Complet, Scènes de la Vie de Gentil-homme.

Le Fruit Défendu, Histoire de 130 Femmes, Un Rêve d'Amour, Encore les Femmes, Les Prêtres Amoureux, Cortes d'une Vieille Fille, La Mer Joly, Le Paravent, Nouvelles Histoires Extraordinaires, Un Homme Sérieux, Une Poignée de Vérités.

E. R. FRÉCHETTE, 21, rue la Montagne, Basse-Ville. Québec, 5 août 1859.

QUEBEC:

LUNDI, 14 NOVEMBRE 1859.

Le "Pays" et la recherche d'une Politique.

Sans doute que nous ne nous amuserons pas à échanger d'épithètes avec les nouveaux rédacteurs du Pays; il nous fait assez peine de leur voir donner si tôt leur mesure dans leurs articles.

Nous nous contenterons de faire voir en peu de mots les étranges pérégrinations de la démocratie dorionite à travers la politique.

Comme tout le monde le sait, le Pays est l'héritier de l'avenir, c'est-à-dire de ses principes et non pas de ses talents. L'avenir avait été fondé pour combattre les Unionistes et défendre le Bas-Canada français contre ses ennemis intérieurs et extérieurs. On sait quelle fut la fin de cette feuille qui, après avoir noblement lutté pour les fins de sa cause, obéit un jour à la colère et dépassa les bornes tracées à sa mission. Il y aurait beaucoup à dire pour atténuer l'irritation qui la jeta dans ces excès qui font périr sinu une bonne cause, du moins les organes qui en sont l'expression. Mais le temps qui fait justice de tout éclaircira aussi ce point encore obscur de notre polémique historique. Pour aujourd'hui nous ne voulons que constater le fait purement et simplement.

L'avenir mort, le Pays vint s'édifier sur ses ruines et marcher sur ses brisées. Pendant un temps il resta fièrement canadien et n'eut que l'accent de la patriotique indignation contre tout ce qui paraissait menacer le salut de sa nationalité.

Mais vint l'Annexion, et l'on vit le nouvel Achille déjà entré dans sa tente, blessé au talon, en sortir pour entrer doucement dans le camp des anciens torys que le dépit poussait à demander l'annexion aux Etats-Unis. Depuis lors on a vu le Pays faire cause commune avec ce parti bâtard sans racine dans le sol et sans sympathie dans le peuple. Le mouvement d'annexion aboutit tout droit au ridicule et ne laissa d'autre oscillation derrière lui que l'agitation d'une petite queue qui s'appelle le parti démocratique, encore scindé en deux petites factions, dont l'une tenait pour l'annexion (celle de Montréal) et l'autre pour n'importe quoi qui pût mener à cette douce solution de la difficulté: *ôte-toi de là que je m'y mette.*

Le Pays affecta d'être fidèle au drapeau étoilé tant qu'il espéra profiter de la défection tory pour, à son aide, empoigner lui aussi ces chers portefeuilles qui, pendant une journée et une nuit de douce illusion, glissèrent dans les mains de ses patrons à la faveur de ces *sublimes garanties* données par le plaisant M. Brown au précautionneux M. Dorion. Déjà les infidèles avaient oublié le drapeau constellé: ils ne songeaient plus qu'à faire fonctionner cette Union qu'ils avaient tant maudite et qu'ils commençaient à ne plus trouver si laide! Ils pestaient même contre ce projet de Confédération de toute l'Amérique que des impertinents avaient ôté appeler de tous leurs vœux. Ce que c'est que de nous!

Par malheur, les portefeuilles glissèrent de leurs mains par terre, et les *suretés et garanties* furent sifflées par tout le pays, moins celui de M. Dorion. Le ministère mort-né en fut quitte pour ce coup malheureux qui donna un moment de passe-temps aux gens sérieux du Bas-Canada.

Depuis lors les nouveaux Jérôme Paturots se mirent à la recherche d'une nouvelle politique, à la remorque de ce Brown, leur dictateur, dont toute la politique n'est qu'une insulte sanglante à leur race et à leur pays.

Aujourd'hui, après avoir tenté d'abord le rappel d'Union, puis tard l'annexion, plus tard encore les portefeuilles avec l'Union, ils en sont rendus aujourd'hui à favoriser le plan avec lequel M. Brown s'est promis d'en finir avec le Bas-Canada français; ils plaident la cause du Haut contre le Bas-Canada, et comme la nouvelle Babel est arrivée à ne plus se comprendre, elle insulte au *Canadien*, parce que celui-ci lui dit son fait avec trop de liberté sans doute. Les *Paturots* du Pays se fâchent de ce que nous les condamnons sur leurs propres paroles que nous prenons la peine de citer.

Pour couronnement de cette scène d'ambigu comique, on voit M. Drummond donner une poignée de mains aux hommes qui l'ont le plus saturé de leurs sarcasmes depuis dix ans, et se montrer avec eux devant le peuple pour supplier celui-ci de croire en lui quand il vient s'afficher comme ayant pendant si longtemps prêté la main à l'administration d'un "GOUVERNEMENT D'UNE CORRUPTION TELLE qu'aucune autre gouvernement fondé ostensiblement sur LES VŒUX DU PEUPLE, N'EN A JAMAIS DONNÉ D'EXEMPLE!!!"

A l'heure qu'il est le Pays attend l'issue de la fameuse Convention pour savoir à quoi s'en tenir. La prochaine proposition des *Paturots* sera... nous n'en savons rien... ni le Pays non plus.

Pourtant le 22 il faudra bien parler. Et si la

fameuse Convention avorta, comment dire! Nous verrons: il y a de l'élasticité dans le parti qui a pour meneurs MM. Dorion, Drummond, Dossaules et McGee.

Attendons la fin.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit,

La Montagne en travail enfante une souris!

La fameuse Convention s'est assemblée, a parlé, et s'en est allée... c'est ce qu'elle a fait de mieux, mais non toutefois sans adopter une série de Résolutions tout étonnées de se trouver les unes à côté des autres, et que voici:

"1. Résolu: Que l'Union législative actuelle entre le Haut et le Bas-Canada n'a pas réalisé les espérances de ses promoteurs, a produit une lourde dette publique, de pesantes taxes, de grands abus politiques et un mécontentement général dans tout le Haut-Canada; et c'est la conviction même de cette assemblée qu'à cause de l'antagonisme naissant des différences d'origine, des intérêts locaux et d'autres causes, que l'Union ne peut plus continuer d'exister dans sa forme actuelle avantageusement pour le peuple.

"2. Résolu: Que quelque désirable qu'il soit, tant que durera l'union actuelle, que la législation locale ne soit pas imposée à l'une des provinces contre le gré de la majorité de ses représentants, cependant cette assemblée est d'opinion que le plan de gouvernement connu sous le nom de la "double majorité" ne serait pas un remède permanent aux maux existants.

"3. Résolu: Que, quelque nécessaire qu'il soit de mettre des contrôles constitutionnels rigides au pouvoir de la législature et de l'exécutif en ce qui a rapport à l'emprunt et à la dépense de l'argent et à d'autres objets, dans tout changement au système constitutionnel actuel, pour que celui-ci puisse satisfaire, cependant ces contrôles ne suffiraient pas seuls à remédier aux maux qui pèsent maintenant sur le pays.

"4. Résolu: Que, sans entrer dans la discussion des autres objections, cette assemblée est d'opinion que le délai qu'entraînerait l'assentiment des provinces inférieures à une union fédérale de toutes les colonies britanniques nord-américaines, doit placer cette mesure en dehors de tout examen comme remède aux maux présents.

"5. Résolu: Que, dans l'opinion de cette assemblée, le remède le plus praticable aux maux actuels du gouvernement du Canada, se trouve dans la création de deux ou plusieurs gouvernements locaux, ayant le contrôle de toutes les matières d'un caractère local et sectionnaire, et d'un gouvernement général qui dirigerait toutes les choses nécessairement communes aux deux provinces.

"6. Résolu: Que, bien que les détails des changements, proposés dans la dernière résolution, soient nécessairement le sujet d'arrangements futurs, cependant cette assemblée croit qu'il lui est impératif de déclarer qu'aucun gouvernement général ne satisfait le peuple du Haut-Canada qui n'aurait pas pour base la représentation appuyée sur le nombre."

C'était bien la peine de faire tant de bruit pour arriver à si peu après avoir fait éclater une si grande divergence d'opinions dans le cénacle *cleargrit*. Ceux à l'Ouest de Toronto voulaient le rappel de l'Union pur et simple. Ceux en deçà voulaient la Confédération des deux Canadas. Un nombre, la représentation basée sur la population; d'autres, l'annexion; les trois Rédacteurs du *Globe* différaient fondamentalement entre eux. Plusieurs ne savaient pas ce qu'ils voulaient mais tous voulaient des portefeuilles de ministres ou tout au moins les places du gouvernement. Là dessus on paraît unanime dans le Haut-Canada.

Que prouve cette Convention en la prenant au sérieux? pas autre chose que l'insolente prétention de la *race supérieure* de disposer du sort du Bas-Canada sans le consulter et sans son concours. Et les *Paturots* du Pays disent:

Vous nous faites, Seigneur,

En nous croquant beaucoup d'honneur.

Mais peut-on prendre au sérieux cette grande farce de délégués d'eux-mêmes par eux-mêmes pour venir décider, après les libations d'un diner d'hôtel, et dans la fièvre d'une agitation alcoolique, que le temps est arrivé de confédérer les deux Canadas, sans daigner laisser connaître au pays les bases et les détails du nouvel état politique?

Et dire que plusieurs laissèrent percer le bout de l'oreille en déclarant que c'était l'annexion qu'il leur fallait! Mais tout est permis à la *race supérieure*, et même quand elle parle de prendre les armes pour arriver à ses fins, c'est toujours la loyauté qui l'inspire.

Mais qu'est-ce qu'est qu'une Convention qui s'assemble à huis clos pour changer la constitution d'un pays en se déclarant prête à tout faire plutôt que de demander un redressement aux voies constitutionnelles?

Déplaçons la scène, et supposons que la Convention se fut tenue dans le Bas-Canada et n'eût été composée que de Bas-Canadiens de la *race inférieure*: Quelles n'eussent pas été les criaileries et les dénégations des "braillards pharisiens" des deux Canadas contre la *race suspecte* même quand elle se bat pour l'Angleterre! L'assemblée en plein air des cinq comtés qui fut la première scène du drame insurrectionnel de 1837, n'était rien à comparer à l'audace de la faction *cleargrit* assemblée en Convention secrète à Toronto.

En Angleterre où l'on comprend la signification de ces conciliabules, et où l'on apercevait moins le

côté ridicule de celui-ci à la distance où l'on est du théâtre des exploits du conspirateur Brown, on comprendra que c'est la loyauté en débauche qui se prépare à marcher aux Etats-Unis. Le *cleargrit* Brown croit peut-être que, nouveau Moïse, il pourra séparer les eaux du St. Laurent pour faire passer sa bande à pied sec; mais nous croyons plutôt qu'il ne réussira qu'à faire ouvrir les yeux à l'Angleterre sur ces *sépulchres blanchis* de la loyauté, en la préparant au dernier acte de trahison qu'ils méditent; car en dernière analyse, la Convention brownite n'est qu'un mouvement déguisé du parti yankee du Haut-Canada vers les Etats-Unis. Ceux qui la composaient ont séparé leur intérêt de celui des anglais du Bas-Canada, parcequ'ils ne trouvent pas ceux-ci, placés comme ils le sont au milieu de nous, murs pour l'annexion. Encore un peu de temps, et la vérité se fera jour.

Si on ne les connaissait pas!

Le *Herald* de Montréal et consorts sont sans cesse à dire que la parole n'est pas libre en France et que l'Empereur y a muselé la presse, comme si les rédacteurs de ces journaux avaient oublié ce qui s'est passé, avec leur approbation, dans un certain pays britannique qui n'est pas à mille lieues du Canada, où non seulement pendant un certain temps on avait muselé la presse, mais jeté ses types à la rivière, suspendu ses publications et emprisonné ses écrivains. Et voilà les scrupuleux qui sont constamment à reprocher au souverain d'une autre société qui l'a été par deux fois à des millions de suffrages, qu'il gêne la liberté de la parole et de la presse en France. Nous nous rappelons encore quand nous primes la direction de l'*Aurore des Canadas* en 1839, des menaces des loyaux du temps à cause de l'audace que nous avions d'oser écrire dans la langue maudite et en faveur de la race proscrite. Si tout le monde avait perdu la mémoire, en ce pays, à la bonne heure, les insulteurs de l'Empereur pourraient avoir quelque grâce à tant se lamenter sur le compte de la liberté de la presse en France; mais franchement ils feraient mieux de taire leurs hypocrites lamentations.

Nouvelle Publication.

Il vient de paraître, à Montréal, une nouvelle Gazette d'assurance, à \$2 d'abonnement par année, publiée par MM. Lovell & Cie. sous la direction de M. Joseph Whyddon. Elle doit paraître tous les mois, à compter du 1er du courant.

Perdu.

De Vendredi à Samedi dernier, en dedans des murs, une tabatière d'argent d'une forme assez singulière et couverte de rainures sur les deux faces. La personne qui la rapportera à ce Bureau sera généreusement récompensée, la personne qui l'a perdue y attachant un prix d'affection.

Nouvelles d'Europe

DE CINQ JOURS PLUS RÉCENTES.

ARRIVÉE DU STEAMSHIP "HUNGARIAN."

St.-Jean, T.-N., 10 nov.

Le *Hungarian*, parti de Liverpool le 2 novembre, a débarqué aujourd'hui 22 personnes sauvées du naufrage d'un vaisseau venant du Labrador et qui s'est perdu vis-à-vis de Terre-Neuve. Le *Hungarian* a passé l'*Indian* le 3 vis-à-vis de Lory.

Le *Canada* était arrivé le 30 octobre. Le navire *Charles Holmes*, expédié de Liverpool pour Mobile, n'est perdu avec tout son équipage.

L'empereur Napoléon a envoyé une lettre au roi de Sardaigne pour lui demander de l'aider à terminer les arrangements de Villafranca.

Dans une lettre de Napoléon au roi de Sardaigne, la France demande que la duchesse de Parme soit appelée à Modène; que Parme soit unie au Piémont; que la Toscane, augmentée dans son territoire, soit rendue au grand-duc, et que la confédération projetée ainsi que des réformes modérées soient mises à exécution.

La France repousse l'idée de venir en aide à l'Espagne dans l'expédition contre le Maroc.

La conférence de Zurich s'est de nouveau réunie; le comte Karolitz représente l'Autriche. On s'attend que tous les traités vont être signés sous peu de jours.

On affirme que l'Angleterre donnera son adhésion en faveur du congrès européen.

On s'attend que l'Espagne va commencer les hostilités contre le Maroc vers le 8 courant.

Garibaldi était arrivé à Turin dans le but d'avoir une entrevue avec le roi de Sardaigne.

Faits Divers.

CONSEIL DE VILLE.—À l'assemblée hebdomadaire des conseillers municipaux, tenue vendredi dernier, il a été annoncé que des provisions libérales de pain avaient été remises par le chef de police à diverses institutions charitables de cette ville.

Le comité des finances a proposé un rapport au sujet du prolongement et de l'amélioration de l'allée J. B. F. Le comité recommande qu'il soit imposé au quartier St. Pierre une taxe jusqu'au montant de \$500 et que la balance de \$350 soit prise à même le fonds général de la cité; néanmoins pour que ce projet de taxe ait force de loi,

il faudra le consentement des propriétaires du quartier. Il est probable que cette question sera soumise aux commissaires du havre avec une autre qui demande un accès convenable à la nouvelle bâtisse de la douane, ainsi qu'une rue près des quais parallèle à la rue St. Pierre.

M. Gourdeau fait partie du comité de l'aqueduc.

LE COMMERCE DE QUÉBEC.—La valeur des importations entrées dans le port de Québec durant les premiers dix mois de l'année s'élève à \$2,579,625; ces importations comparées à celle de la même période de l'année dernière, dont le chiffre était de \$2,704,314, laissent une différence de \$124,689 en faveur de l'année 1859. Le montant des droits perçus durant les mêmes dix mois est de \$103,977.99; en 1858 la perception des droits a atteint le chiffre de \$328,940 ce qui accuse une augmentation de \$75,037.99 pour l'année 1859.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce relative à la réquisition adressée au Cap. Bussièrès par les électeurs du Quartier Jacques-Cartier et qui se trouve à notre huitième page. La suite de cette annonce reçue trop tard pour être publiée aujourd'hui, est remise au prochain numéro.

BEAUX ARTS.—M. Cole vend ce soir la splendide collection de gravures exhibées depuis quelques jours à son magasin. On pourra se procurer des catalogues à sa salle d'encadrement. (Voir l'avertissement dans nos colonnes d'annonces).

NOUVELLES DU NORD.—Un correspondant du *Gleaner* de Miramichi dit que les steamers du golfe qui viennent de faire leurs derniers voyages pour cette saison, s'efforcent d'attirer l'attention publique sur le Nord, et que jamais Ristigouche n'a été visité par un aussi grand nombre de personnages influents, qui s'y sont rendus soit pour leur agrément, soit pour leur santé ou pour leurs affaires. En parlant des récoltes, voici ce qu'en dit l'écrivain:

"Nos récoltes viennent d'être terminées. Celle des patates a beaucoup souffert dans plusieurs localités. Je connais un de nos meilleurs fermiers dont des champs considérables de ce tubercule ne valent presque pas la peine d'être creusés. A. C. Des Brisay, écuyer, dans un champ de 12 acres, n'en a pas perdu une seule par la maladie; ces pommes de terre sont d'une qualité supérieure aux meilleures du voisinage. M. Des Brisay doit son succès à l'emploi de la vase de la Baie des Chaleurs. Les autres végétaux sont d'une qualité passable. Malgré la consommation faite en juillet, les ravages de la maladie, nous en avons non seulement assez pour notre usage, mais encore une quantité considérable à mettre en réserve pour les besoins de nos voisins."

(New-Brunswick) du 3 nov.

TRISTE ACCIDENT.—Les nombreux amis de Chs. Levesque, Ecr., Avocat, apprendront sans doute avec le plus profond regret le fatal accident qui lui est arrivé à la fin de la semaine dernière.

M. L. se prit d'un goût tout nouveau pour la chasse, et il allait plusieurs fois dans la journée, lorsque samedi il laissa sa famille en lui disant qu'il allait chasser à quelques milles de chez lui. Sur le soir, un passant le trouva étendu au pied d'un arbre, une main ensanglantée et une blessure près de la tempe: son fusil était à côté de lui et déchargé. Le jury rendit un verdict de "mort accidentelle."

Le Canada perd en M. Levesque un de ses poètes les plus faciles et les plus abondants. Sa muse ne se nourrissait que d'idées douces et légères. La nature était son grand livre, et plus d'un ami de bonne poésie s'est bercé au charme de ses idylles et de ses pastorales. Son âme avait un fond de tendresse inépuisable; la mort d'une jeune épouse chérie avait donné à son esprit une teinte de mélancolie qu'il laissait volontiers percer dans ses nombreuses pièces de poésie. Dieu l'avait doué comme il traite d'ordinaire ses fils privilégiés: imagination ardente, cœur ouvert, expansion d'âme, il avait tout ce qu'il fallait pour se faire aimer et bienvenir partout où le sort le plaçait.—(Minerve.)

—Il a été perdu au commencement de cette semaine, entre les banques Molson et Montréal 4,035 piastres, dont 4 billets de \$1,000 chacun, de la Banque Commerciale, 3 \$10 et 1 \$5.

(L'Ordre du 11 novembre.)

ARRIVÉE DE BLONDIN A NEW-YORK.—Nous venions de lire, hier soir, dans un des journaux de Paris apportés par le *Vanderbilt*, que Blondin n'est qu'un canard, comme les Américains en savent faconner, lorsque le héros du Niagara, arrivé dans la journée à New-York, est entré lui-même dans notre bureau, et chahuté et en os, aussi bien portant et aussi agile que jamais. Il arrive d'Albany où il a donné une représentation au théâtre, montant avec des échasses aux pieds et un homme sur le dos, une corde tendue de la rampe au paradis. Blondin a été présenté au maire et aux principaux fonctionnaires de cette ville; ainsi son existence ne saurait plus être mise en doute. Après une nouvelle tournée qu'il va faire à l'ouest de l'Etat, le fameux acrobate se propose de revenir à New-York au mois de janvier et de donner des représentations à l'Académie de Musique. Le printemps prochain, il retournera à Niagara, où il a bien décidément acheté une maison avec le fruit de ses travaux de l'été dernier, et où il compte passer le Niagara, sur la corde tendue et avec des échasses aux pieds. Cent mille personnes voudront être témoins de ce spectacle extraordinaire. Dans le cours du récit de ses aventures. Blondin nous a montré une belle médaille d'or qui lui a été donnée par la population reconnaissante de Niagara. Sur un des côtés, l'artiste a représenté l'intrepide acrobate au milieu de l'abîme du Niagara, dansant sur le câble, et au fond du paysage, on voit le soleil se noyer dans l'horizon brumeux des grandes cataractes. Au-dessus, est gravé au milieu d'une auréole la date du 17 août 1859, qui rappelle le plus hardi exploit de Blondin, son passage d'une rive à l'autre, avec Colcord sur ses épaules. Le revers

de la médaille porte l'inscription suivante, en anglais : "Présenté à M. Blondin, surnommé dit Gravelot, par les citoyens des cantons de Niagara, comme témoignage d'admiration pour un acte qui jusqu'à présent n'a jamais été tenté par d'autre homme que par lui—celui de passer avec succès sur le terrible abîme de Niagara avec un homme sur son dos." Cette médaille est surmontée d'un aigle aux ailes déployées et tenant dans ses serres un faisceau. Lorsque nous l'avons examinée, Blondin l'a accrochée à sa boutonnière avec un mouvement d'orgueil bien légitime, car il n'y a pas peut-être sur la terre entière un seul homme qui ait affronté plus de dangers pour gagner une pareille distinction.

(Courrier des Etats-Unis.)

REPONSE INATTENDUE.—Un jeune homme des champs qui demandait dernièrement une épouse, par la voie des journaux, a reçu des réponses de 18 maris, l'informant qu'il pouvait avoir les leurs.

(Idem.)

Correspondance.

M. le Rédacteur,

Bien des fois nous nous sommes efforcés de faire entendre notre faible voix en faveur de la population gaspésienne, mais malheureusement nos ministres sont presque toujours demeurés sourds à nos légitimes demandes. Nous ne nous décourageons pas néanmoins, persuadés que tôt ou tard la justice aura son règne et que le gouvernement, convaincu de toute l'importance et des richesses inexploitées que recèle le golfe St. Laurent, se décidera à combler de ses faveurs le district de Gaspé qui, dans un avenir peu éloigné, versera dans le trésor public tout l'argent que l'on pourra dépenser pour faire les améliorations les plus importantes et que requiert un besoin pressant.

Ce que nous venons suggérer aujourd'hui c'est que le chef-lieu du comté de Gaspé soit changé et que le bassin de Gaspé devienne la capitale de notre comté.

Le bill de la centralisation judiciaire, si imparfait et auquel on a fait subir tant de modifications, avait fait, d'insignifiantes localités qui sont et demeureront toujours dans leur statu quo les chef-lieu de comtés. Ces endroits, pour la plupart, ont été destinés par la nature à ne pouvoir jamais faire un pas dans la voie du progrès. Que l'on place dans de pareilles localités le centre des affaires judiciaires il n'est pas moins certain que le titre de chef-lieu ne les fera jamais augmenter d'un degré, tandis que si on avait eu la sage politique de le placer dans un lieu convenable et favorisé des dons de la nature l'on verrait ces endroits devenir florissants et progresser à toute vapeur. C'est ainsi que Percé, le chef-lieu du comté de Gaspé, bien loin d'être une place centrale se trouve à l'extrémité du comté, c'est de plus un petit village qui ne fait aucun progrès matériel; depuis dix ans cette place n'a pas augmenté du tout. Le bassin de Gaspé, le véritable centre géographique du comté, est l'endroit qu'on aurait du choisir depuis longtemps comme chef-lieu de notre si beau et si riche comté.

Le bassin possède tous les titres requis et nécessaires pour réclamer du gouvernement ce changement qui devra avoir une si grande influence sur la future grandeur et prospérité que doit atteindre cette belle partie du Canada.

Le bassin est le plus vaste comme le plus sur port de mer de tout le littoral du golfe St. Laurent. Des personnes qui ont voyagé en Europe et en Amérique nous affirment que la baie de Gaspé rivalise en beauté et en magnificence avec la baie de Naples! et qu'en outre nulle part ils n'ont vu un plus beau havre.

Le bassin, une fois chef-lieu du comté de Gaspé, progresserait comme par enchantement et deviendrait, de l'avis de tout le monde, le plus populeux comme le plus important village du Bas-Canada en raison de l'étendue des affaires commerciales qui s'y transigent et de l'élan nécessaire que les affaires judiciaires leur donneraient.

Ce changement, si important et si nécessaire, pourrait d'ailleurs être effectué sans faire de dépenses extra. Le Palais de Justice à Percé étant dans un état si affreux et si délabré, par suite de vétusté, qu'il faut sans plus retarder en ériger un nouveau, de sorte qu'il n'en coûterait pas un liard de plus à la province de construire ce nouvel édifice au Bassin de Gaspé.

A l'appui de nos remarques nous consignons ici quelques lignes de l'intéressant rapport de l'inspecteur des prisons, W. Nelson, écrivain, M. D.:

"L'inspecteur, dit-il, suggère respectueusement que, si l'on jugeait convenable d'ériger une nouvelle prison pour cette partie du district de Gaspé, ce serait mieux dans tous les cas qu'elle fut érigée au Bassin de Gaspé, non seulement parce que ce local est plus central, mais encore parce que le Bassin devient l'endroit le plus populeux et le plus important du comté; jusqu'à l'époque de l'érection de la prison actuelle, la population de Percé fut plus considérable, néanmoins elle n'a pas augmenté et il n'est pas probable qu'elle augmente."

Plus loin il ajoute: "Il faut remarquer de plus que le Bassin de Gaspé est l'un des havres les plus sûrs et les meilleurs du monde; non seulement contre les tempêtes de mer, mais aussi contre les vents qui soufflent de la côte. On ne peut au contraire s'approcher de Percé que dans le beau temps et le havre n'offre aucune sûreté aux marins."

Cet extrait du rapport de M. Nelson prouve combien nous avons raison de prior le gouvernement d'effectuer, le plus tôt possible, ce changement et nous aimons à croire qu'il ne tardera pas à obtempérer à ce désir de la majorité des électeurs de Gaspé.

Il est temps que les habitants du Bassin et de

ses environs, de la Rivière aux Renards, de l'Anse aux Griffons, du Cap Roquier, etc., etc., souagent à positionner la Législature afin d'obtenir cette faveur.

Rappelez-vous, Gaspésiens, que du choix du Bassin de Gaspé, pour chef-lieu, dépendent la future prospérité de votre beau comté, la richesse et le bien être de ses habitants. Aidés du concours puissant des trois députés du Golfe, nous osons vous assurer que si on a le soin dans une requête signée de tous les citoyens des localités ci-haut mentionnées et dans laquelle on fera un exposé succinct mais éloquent des divers titres du Bassin à devenir la capitale de Gaspé, le gouvernement ne pourra s'empêcher de faire ce changement si important et que réclament les intérêts les plus vitaux du comté de Gaspé.

C'est au député de Gaspé qui a déjà tant fait pour l'avancement de son comté à se pénétrer de l'urgence nécessaire de ce changement et de faire valoir auprès de ceux qui sont au timon de l'Etat l'importance de faire du Bassin le chef-lieu de son comté.

Nous espérons que lorsque ce monsieur aura mûrement réfléchi et avec la parfaite connaissance qu'il a acquise des lieux il ne refusera pas de prendre l'initiative d'une mesure aussi vitale pour ses constituants.

Les avantages immenses que possède le Bassin de Gaspé ont, sans doute, attiré l'attention de nos ministres dans leurs fréquentes visites à Gaspé, et le gouverneur lui-même, lors de sa visite à Percé et au Bassin en 1856, n'a pas manqué d'apprécier la supériorité de ce dernier endroit et les titres qu'il offre pour devenir le chef-lieu de ce comté si inconnu mais si important.

Le Bassin de Gaspé renferme de solides et de grands établissements. C'est là que se fait une grande partie du commerce du golfe, et comme chef-lieu, cette petite ville fera des progrès rapides et prendra, avant longtemps, des proportions telles qu'on pourra la mettre au rang de quatrième ville, en importance, du Bas-Canada.

Percé n'est pas un port de mer comme le remarque M. Nelson, mais bien ce que les Anglais appellent a wild roadstead. Sous le rapport de la pêche, Percé est une excellente place, mais ne possède pas d'autres avantages et ne peut à l'avenir garder le titre de chef-lieu.

Couragez et l'œuvre, habitants de Gaspé! A vous la tâche honorable de changer la face de votre comté, si riche en ressources de toutes sortes! Aidez-vous, et le gouvernement vous aidera! Redoublez d'efforts, afin d'obtenir tous les changements et toutes les améliorations désirables, tant sous le rapport commercial et maritime que sous le rapport agricole, puisqu'en ce moment l'administration tourne ses regards bienveillants vers les rivages du golfe que les administrations précédentes avaient abandonné à leur triste sort tout en se gorgeant de leur revenus.

PISCATOR.

Chambre des Notaires de Québec.

Séance du 7 novembre 1859.

Louis Lemay, écuyer, de Ste. Croix, a été admis à la profession de Notaire Public dans et pour le Bas-Canada.

Messieurs Charles Boivin, de la Baie St. Paul, Jean Hamel, de Québec, Ferdinand Paradis et Louis Napoléon Carrier, de St. Henry, ont été admis à l'étude du Notariat.

JOSEPH LAURIN, Secrétaire.

RELEVÉ MARITIME.

La goélette du gouvernement, La Canadienne, Fortin commandant, est arrivée ici samedi soir d'une croisière dans le golfe.

La goélette John Wilson est arrivé ici hier de Maryport, après un passage de 77 jours.

La goélette Sea Flower, Duquette, de Sidney pour Québec, avec un chargement de charbon, a été jetée sur l'île aux Roques pendant la tempête de jeudi dernier et il est à craindre qu'elle soit perdue totalement. On dit cependant que le capitaine est venu à Québec chercher de l'aide pour décharger son bâtiment qui se trouve échoué à 2 brasses d'eau à marée basse.

MARCHÉ DE NEW-YORK,

11 novembre.

Fleur—Supérieure de l'Etat \$4.85 à \$4.90; extra de l'Etat \$5 à \$5.10; de l'Ohio \$5.50 à \$5.65; commune et extra bonne de l'Ouest \$5.20 à \$5.35; du Sud \$5.40 à \$5.65 pour nélie et bonne; \$5.70 à \$7.25 pour celle de fantaisie et extra; Canadienne \$5.35 et \$6.35 pour extra.

Blé—Haussé de 1c., mais tranquille; mais rare et ferme; avoine ferme; du Sud et de Jersey 37c. à 41c.; du Nord et de l'Ouest 53c. à 44c.

Lard mess \$15.12 à \$15.15; prime \$10.50. Fonds en hausse; argent facile; Echange calme. 298 boucauts de sucre de Cuba vendu à \$64.

Annonces Nouvelles.

Départ du vapeur Saguenay—John Laird.

Départ du vapeur Napoléon—J. B. Lamère.

Départ du vapeur Voyageur—Bourget, Bégin et Lemieux.

Beurre à vendre—Patterson, Martin & Co.

Morue en quarts, etc., à vendre—A. Joseph.

Huites à vendre—Nicolas Allard.

Terre à vendre.

Esquans.

Vente spéciale de Tapis—G. & H. Gibsons.

Vente de Laines fines—Idem.

Vente d'Ancre, Chaines, etc.—A. J. Maxham & Co.

Baume de Cerises Sauvages de Wistar.

Guérison des affections bronchiques et de toutes les maladies des poumons.

DU BOSTON EVENING TRAVELLER, 6 JANVIER.

"Ce n'est peut-être de notre part qu'un simple acte de justice envers les propriétaires du Baume de Cerises Sauvages de Wistar que de dire que notre expérience personnelle dans l'emploi de cet article nous a impressionnés favorablement. Un des propriétaires du Traveller a été entièrement guéri d'une toux grave qui durait depuis quatre mois par l'usage de ce Baume et plusieurs de nos amis et

de nos connaissances, qui ont essayé ce remède, en ont obtenu beaucoup de soulagement dans des cas de toux graves et de difficulté de respirer, qui les affligeaient.

Il y a contre-façon à moins que la signature de I. BUTTS ne se trouve sur l'enveloppe.

A vendre à Québec en détail et en gros par JOHN MURSON et JOSEPH BOWLES. Québec, 11 novembre 1859. 3 fs.

LE PROF. DE GRATH annonce explicitement qu'il est le seul inventeur et possesseur du secret de la manufacture de l'huile électrique qui ne sera pas vendue pour \$1,000,000 et 50,000 sera donné à aucun chimiste qui pourra la fabriquer. Mon huile a opéré toutes les guérisons publiées dans le Ledger depuis des années. Demandez au col. Grant, 26 North Third Street, Dr. Killingsworth, au Dr. Keyser, maintenant à l'Hotel St. Laurent, à George C. Boyer, 302 North Third Street; Mrs. Cannon, Croates Street, Paul Jones, Jarvis Street, M. Crippa, avenue Girard et 30me et une infinité d'autres, qui ont été guéris de l'humatisme de surdité, etc., par mon huile à Philadelphie. C'est aussi un précieux remède pour les Gales, les fractures, les éparvins et les grappes des cheveux.

Prix 25 cents, 50 cents et \$1.

PROF. CHARLES DE GRATH, Philadelphie.

Précaution.—Soyez certain et prenez de l'HUILE ELECTRIQUE DE DE GRATH. C'est la seule véritable. A vendre chez tous les droguistes et les détaillants. A vendre à Québec chez JOSEPH BOWLES. Québec, 2 novembre 1859—6f.

AVIS.

Hier, le 13 du courant, après une maladie de 4 ans, Monsieur Honoré Halé, à l'âge de 26 ans et 13 jours. Les funérailles auront lieu mercredi prochain, le 16 du courant. Le convoi partira de la demeure de son père, No. 65, rue St. Paul, à 9 heures A. M. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL recevra tous les personnes qui désireront le voir pour affaires à son Bureau, au CHATEAU ST-LOUIS, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de chaque semaine, de DEUX à QUATRE heures P. M., à commencer de LUNDI prochain, le 21 du courant.

Par ordre, J. G. IRVINE, Lieut.-Colonel A. D. G.

Château Saint-Louis, Québec, } 20 octobre 1859. } 21 oct.

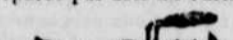
LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

COMPAGNIE RICHELIEU

ENTRE

QUEBEC ET MONTREAL,

Incorporés par acte du Parlement.



Le Splendide vapeur neuf

"COLUMBIA,"

Capitaine A. M. RUDOLF.

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR

MONTREAL

CETTE APRES-MIDI A QUATRE HEURES.

Arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Pour plus amples informations s'adresser au Soussigné

J. B. LAMÈRE, Agent.

Québec, 14 novembre 1859.

POUR MONTREAL.

LE VAPEUR



"SAGUENAY,"

QUI est maintenant au QUAI ST-ANDRÉ, prendra du

FRET pour MONTREAL.

JOHN LAIRD, 12, Rue St. Pierre.

Québec, 11 novembre 1859.

POUR KAMOURASKA,

RIVIERE-QUELLE ET ISLET.

Le vapeur



VOYAGEUR,

Capitaine M. LECOURS.

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON pour les places ci-

dessus mentionnées, MERCREDI prochain, le 16 novembre, à NEUF heures A. M.

Pour autres informations, s'adresser à bord ou aux

toussignés.

N. B.—Jusqu'à avis contraire, le Voyageur partira tous

les MERCREDIS et SAMEDIS, à NEUF heures A. M.

BOURGET, BÉGIN & LEMIEUX.

Québec, 14 novembre 1859.

A VENDRE.

UNE Terre située dans la Paroisse de St. Henri, Con-

cession Jean Guérin, côté Ouest de la rivière Etch-

min, contenant 7 arpents de front sur la dite rivièrè, sur

30 de profondeur tel que premièrement possédée par

Raymond Vallières.

S'adresser à M. Louis Valier, St. Henri, ou au Colonel

Charles Robertson, Pointe-Lévi.

Québec, 14 novembre 1859. [1fs-1m.]

MORUE EN QUARTS.

Grande Morue de table,

Huile de Morue,

Anguilles en quarts,

Harengs du Labrador,

A vendre par

A. JOSEPH.

Québec, 14 octobre 1859.

HUITRES! HUITRES!! HUITRES!!!

A VENDRE à bord de la goélette Crocodile, au QUAI

ST-ANDRÉ, une charge d'HUITRES de CASCUM-

PÈGUE, dont la qualité et la grosseur surpassent toutes

celles qui ont été offertes en vente en cette ville.

NICOLAS ALLARD. Québec, 14 novembre 1859.—3f.

VENTES PAR ENCAN.

VENTE ANNUELLE D'AUTOMNE

DE

Papier à écrire, Papeterie, Gravures en-

cadrées et non encadrées, Livres de

compte d'Ecole, Livres classiques et de

variétés, etc., etc.

Le soussigné a reçu instruction de vendre par Encan dans la VASTE SALLE DE VENTE, côté de la Prison, à commencer MARDI le 8 courant, et les soirs suivants, jusqu'à vente complète des 30 Caissees d'effets susdits. L'assortiment est des plus complets, comprenant presque chaque article dans la ligne et sera vendu en lots à la commodité des acheteurs. Les effets sont exhibés chaque jour de vente. Tous ceux qui ont besoin de Papeterie à bon marché et tous les amateurs des Beaux Arts sont priés de venir examiner le fonds.

La vente chaque SOIR à SEPT heures.

B. COLE, E. & C.

Québec, 11 novembre 1859.

N. B.—La Salle sera convenablement chauffée et pour-

vue de sièges pour les assistants.

Vente d'Automne de Thés, Sucre et Epi-

ceries générales.

A l'encan il sera vendu, MARDI prochain, le 8 novembre,

aux magasins de Soussignés, rue St. Pierre:

UN assortiment général d'ÉPICERIES, consistant en

thés frais, Tabac, Sucre, etc., etc.

La vente à UNE heure et DEMIE P. M.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Québec, 31 octobre 1859. E. & C.

VENTE DIFFÉRÉE.

LA vente susdite est REMISE à LUNDI prochain, le

14 du courant.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Québec, 9 novembre 1859. E. & C.

VENTE POUR FERMER

DE

LAINAGES FINS.

A l'encan aux magasins des Soussignés, MERCREDI, le

16 de novembre, il sera vendu à DEUX heures précises:

SANS RÉSERVE—POUR CLORE DES CONSIGNATIONS.—

UN assortiment d'effets en LAINE FINE pour la saison

et à la mode—comprenant:

Draps superfins de l'Angleterre et Cas-

imires,

Doekins et Tweeds superfins, patrons nouveaux,

Draps de pilote et de castor tout laine, superfins,

Seaskins, Draps veloutes, Meltons superfins,

Draps noirs fins double foulés,

Steel nœuds d'Oxford et Buckskins bruns fins,

Alpaca et doublures en laine de fantaisie,

Silecias, Sergés, Hollands, etc., etc.,

toiles pour Gilets, Fouritures, fils de Tailleurs,

Et une grande variété d'autres articles.

G. & H. GIBSONE.

Québec, 14 novembre 1859.

VENTE D'ANCRE, CHAINES, &c.

A l'encan il sera vendu MERCREDI prochain le 16 cour-

rant, au QUAI de LEPPER (dernièrement CHANTIER

de JULIEN), Rue St. Paul:

1 ANCRE de 44 qix. de Woodstock,

1 do 10 do

1 Chaîne de 11 de grosseur et de 75 brasses de

longueur,

Le tout trouvé et non réclamé sera vendu par ordre de

la Maison de la Trinité.

La vente à ONZE heures.

A. J. MAXHAM & Cie.

Québec, 14 novembre 1859. E. & C.

VENTE SPÉCIALE DE TAPIS.

A l'encan aux magasins des Soussignés, JEUDI, le 17 no-

vembre, à DEUX heures précises P. M.:

—Pour clore des Consignations.—

8 BALLES de TAPISSERIE pour Chambre,

2 Do Tapis de Bruxelles,

1 Do Kidderminster,

1 Do Tapis de foyer,

1 Do Tapis de Bruxelles pour escalier,

Exhibés: la veille de la vente.

G. & H. GIBSONE.

Québec, 14 novembre 1859.

MARCHÉ D'ENCAN,

BATISSÉS DES SŒURS, RUE ST. PIERRE.

QUEBEC.

L'ATTENTION des Acheteurs au comptant est appelée

sur les assortiments variés de Marchandises que nous

recevons journellement pour

ENCAN ET VENTE PRIVÉE.

Aux Prix de 25 à 50 par Cent au-dessous du

prix ordinaire!

Meubles de Ménage, Garniture de toute description, des

<

MAISONS ET TERRAINS A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE:

UNE MAISON EN BOIS à un étage, avec mansardes bien finies, située dans la rue St-Jérôme, faubourg St-Vallier, avec une Boulangerie, remises, etc., y attenant. Termes de paiement faciles. S'adresser à J. B. RENAUD, Rue St-Paul. Québec, 17 octobre 1859.

Aussi:

UN superbe Lot de Terre, située au lieu appelé Gros-Pin, au Nord de la Rivière St-Charles, à un mille de Québec, de deux arpents de front sur trois arpents de profondeur, avec une Grange neuve dessus construite et une clôture en très bon ordre. Conditions de vente faciles et titres incontestables. S'adresser à J. B. RENAUD, Rue St-Paul. Québec, 17 octobre 1859.

A VENDRE.

UNE FERME EXCELLENTE et très bien cultivée sur les bords de la Rivière Etchemin contenant 90 Acres, près du Village de St-Henry, à environ 6 milles du Ferry de la Pointe-Lévi et à 5 minutes du chemin de la Station du Chemin de Fer, avec une MAISON CONFORTABLE, une Grange, etc., et à proximité des Moulins à Scies, à Huile et à Farine.—On est disposé à des conditions très raisonnables. H. C. AUSTIN, Notaire, Rue St-Pierre. Québec, 2 septembre 1859.

A VENDRE.

UNE MAISON, Rue Ste. Marguerite, faubourg St-Roch, d'un Etage, couverte en fer-blanc, de même que le Hangar. La maison est neuve et en bon ordre. S'adresser au Dr. PAINCHAUD, Procureur des Héritiers, A. Parant. Québec, 3 août 1859.

A VENDRE.

DEUX bonnes TERRES, contenant chacune 21 Arpents, et dont une grande partie est cultivée, situées sur le Grand Chemin qui conduit à la Rivière St-Anne, dans la Seigneurie de Bourg Louis, paroisse de St-Raymond. S'adresser à PETER LANGLOIS, Près du Pont de Scott. Québec, 17 juin 1859.

A VENDRE OU A LOUER.

Possession immédiate.

UNE Maison de Campagne, bien finie, comprenant neuf appartements avec jardin et parterre, étable et remise, située à "la Canardière" près de Québec, à un demi mille seulement du pont Dorchester. FRANS. HUOT, N. P., 12, rue du pont, St-Roch. Québec, 4 mars.

A VENDRE.

UNE SUPERBE MAISON nouvellement bâtie dans la Paroisse de St-Michel, située à un arpent de l'Eglise, avec Hangar, Etables, Fournil, et un magnifique Jardin. Pour informations, s'adresser à ce Bureau. Québec, 16 avril 1858.

TERRE A VENDRE.

UNE SUPERBE TERRE EN BOIS DE BOUT de 200 acres environ en superficie, située dans le township de Stanfield, comté d'Arthabaska, district des Trois Rivières, étant le No. 22, dans le onzième rang. Pour les conditions, s'adresser à ce bureau. Québec, 7 décembre 1857.

SANTÉ CONFORT ET LONGUE VIE.

Le moyen de vous procurer ces avantages est de faire un judicieux usage de ce qui est placé à votre disposition n'oubliant pas la célèbre

EAU MINÉRALE DE PLANTAGENET,

qui se vend aux magasins de: A. ARDOUIN, Coin du marché, Haute-Ville. B. LAVERGNE, No. 47, Rue St-François, Basse-Ville. A. PRUD'OMME dit FAGUY, Coin de la rue Ste. Geneviève, faubourg St-Jean. Pour ce qui concerne l'efficacité de l'Eau de Plantagenet, voyez les Pamphlets que l'on peut se procurer au dépôt, coin du marché. Québec, 11 juillet 1859.

EN DÉBARQUEMENT DU City of Hamilton et City of Quebec:

100 CAISSES de Saïchong Anglais Très fins, 150 Boîtes de Chandelles de Sperme de Blumont, 6 Bouquets de Moutarde de Coleman, en jarres, 10 Caisnes de do 1lb et 4lb, 5 Do Cartes à jouer, 5 Poinçons de Rhum vieux supérieur de la Jamaïque, A vendre par LANE, GIBB & Cie. Québec, 26 octobre 1859.

EN DÉBARQUEMENT ET A VENDRE, Du Birmingham et de l'Albion:

500 BOITES Savon de Liverpool de Casey, 200 sacs Riz de Patna, 200 caisses Genièvre de DeKuyper, 100 quarts Couperose verte, 100 sacs Coton à mèche, blanchi au soleil, 100 boîtes Pipes de fantaisie, 100 quarts Sel de table, 100 caisses Whiskey écossais supérieur, 25 quartaux Whiskey écossais. LANE, GIBB & Cie. Québec, 10 octobre 1859.

A VENDRE

LIBRAIRIE CANADIENNE: LE SECRÉTAIRE UNIVERSEL,

Contenant des modèles de lettres, de compliments, de félicitation, de condoléance, de commerce, de crédit, de recommandation, de déclaration d'amour, de remerciements, de militaires à leurs parents, avec des instructions sur la manière d'écrire et d'adresser ces diverses lettres, etc. B. N. FROCHETTE, 21, rue La Montagne, Basse-Ville. Québec, 1er septembre 1859.

ÉDUCATION.

ACADÉMIE PRIVÉE ET DE CHOIX DE M. EAST

Maison d'Artilerie, rue d'Auteuil, Haute-Ville, Québec.

LES ÉLÈVES ANGLAIS

SONT préparés pour les Universités de Cambridge et d'Oxford; pour les Collèges Militaires et Nautiques d'Angleterre; pour l'Examen d'Entrée aux Universités de Canada; et pour diverses branches d'une éducation supérieure.

ÉLÈVES FRANÇAIS

Préparés pour l'Examen d'Entrée à l'Université Laval; pour les plus hautes classes du Séminaire de Québec; pour l'Examen comme Pilotes, Arpentiers, Ingénieurs Civils, etc.; et pour les professions qui exigent la connaissance de l'Anglais.

ÉTUDES COMMERCIALES.

Les élèves entrés pour les Etudes Commerciales reçoivent l'instruction dans chaque branche d'éducation les qualifiant pour la Profession Mercantile; la Tenue des Livres suivant le système moderne le plus approuvé; la Correspondance Commerciale en anglais et en français; le Calcul Commercial de toute dénomination; l'Arithmétique mentale et toutes les méthodes expéditives; l'Arithmétique instrumentale, les Calculs Géométriques et Financiers, etc.; la Géographie Commerciale, y compris les Importations, Exportations, Produits, Manufactures, etc., de tous les pays.

LES ÉLÈVES COMMENÇANTS

Sont soigneusement instruits dans chaque branche d'éducation les qualifiant pour les plus hautes classes d'Etude Commerciale ou Collégiennes. Les Examens sont mensuels, et des Duplicatas des rapports (une attestation de progrès) envoyés aux parents tous les six mois.

CONDITIONS. Par quartes

Elèves étudiant dans les classes privées..... \$10 à \$11 Do do commerciales, \$ 6 à \$11 Pensionnaires..... £ 40 par année Québec, 19 août 1859.

CHUTE DE MONTMORENCY.

MONSIEUR ALEXANDRE MOULIN désire remercier les Citoyens de Québec et autres Visiteurs, qui, durant les Saisons passées et présentes, l'ont favorisé de leur patronage lors de leur visite à la Chute de Montmorency; et il prend la liberté de les assurer qu'il est prêt à fournir, à son Hôtel, près du Pont Montmorency, les rafraichissements de la meilleure qualité et des collations sous le plus court avis et aux prix courants de la ville. M. MOULIN a en outre un grand assortiment de fantaisies et de curiosités sauvages les plus rares. Les visiteurs pourront en acheter moyennant un prix modéré, et se procurer ainsi les plus beaux spécimens de l'habileté et de l'industrie des Sauvages du Bas-Canada, soit comme souvenirs de leur promenade ou comme présents très convenables pour leur amis. ALEX. MOULIN. Québec, 17 août 1859.

AVIS AUX BOULANGERS.

UN BOULANGER qui voudrait venir demeurer à la campagne, trouverait un logement convenable au CAP ST-IGNACE, et y ferait très-bien son affaire. S'adresser à St-Roch des-Annes, à MM. LOUIS-ÉTIENNE BLANCHET et à A. SOULARD, instituteur; et au Cap St-Ignace, à M. PIERRE FORTIER. Cap St-Ignace, 1er juin 1859.



LE STEAMER TRAVERSIER DU GRAND TRONC jusqu'à nouvel avis, traversera, les DIMANCHES lorsque le temps sera un peu beau, comme suit: LAISSANT QUÉBEC: POINTE-LÉVI: 9:45 A. M. 10:00 A. M. 12:30 P. M. 2:30 P. M. Et chaque demi-heure consecutive, faisant son dernier trajet de la Pointe-Lévi à 8 P. M. JAMES TIBBITS, Québec, 11 juillet 1859.

Vol de la Malle. \$200 DE RECOMPENSE.

ATTENDU que divers Paquets et Lettres avec des Billets de Banque et d'autres contenus importants ont, depuis une certaine période de temps, été frauduleusement extraits et divertis dans le cours de leur transmission par la Malle, sur les routes reliées avec le Bureau la Poste de Québec.

Le Maître général des Postes a autorisé le Département des Postes à accorder une récompense de DEUX CENTS PIASTRES pour telle information qui pourra conduire à la découverte et conviction judiciaire de la personne ou des personnes coupables de ces dites fraudes.

Table with columns for Branch, Bill type, and Amount. Includes entries for Branch of the Bank B. N. A. St-John N. B. and amounts in \$ and £.

J. SEWELL, Maître de Poste de Québec. Bureau de Poste, Québec, 10 décembre 1858.

VINS EN BOUTEILLES.

A VENDRE. CHAMPAGNE Veuve Cliquot, De Venoge & Cie., et de Perrier Fils & Cie. Sparkling de Hock et Mosselle, Vins de Bourgogne, Assortis, Claret, Chateau Lsbranche, Santerne et St-Julien Vin d'Oporto, vieux et supérieur, Vins d'Andalousie, qualités diverses. Eau-de-Vie de Plant & Cie., de 1859. RYAN BROTHERS & Cie., Rue St-Pierre. Québec, 17 octobre.

RECU:

LES PEINTURES et COULEURS SÈCHES supérieures suivantes: Meilleur Blanc de Plomb et de Zinc, Brun d'Espagne, Rouge Vénitien, Peinture couleur de Pierre et de Plomb, Jaune, Vert, Bleu et Mauve, Vert Émeraude et Bronzique, Chrome jaune et Vert pâle, Pourpre et Brun Vandyko, Minéral et Bleu-Noir, Noir Ivoire et Ivoire tacheté, Craie anglaise et hollandaise, Ocre de Hollande, brun, doré et rouge, Dessiccatifs brevetés, Terre d'Ombre d'Angleterre et de Turquie, Terre de Sienne brûlée et pure, Sanguine en l'âton et Bol en poudre, Blanc et Rouge de Lombardie, Pierre poudrée et Pipe Clay, Mastic en vessie, et Huile de Lin. C. & W. WURTELE, Rue St-Paul. Québec, 23 septembre 1859 — j 1 déc.

APPAREILS POUR LE GAZ A VENDRE.

UN ASSORTIMENT complet comprenant de Cent à Cent-Cinquante Lumières, bien approprié pour un grand Moulin, Manufacture ou Hôtel.

A VENDRE, pour l'usage d'un Moulin, Blocs pour Filiers, Arbres de couche, Poulies, Scies, Roues, Mailles de fillet, etc., etc. C. & W. WURTELE. Québec 23 septembre 1859 — j 1 déc.

A VENDRE.

Se débarquant de l'Agnes, Milton Lockhart, Deodat, et autres vaisseaux:

HUILE DE LIN CRUE et BOUILLIE de BLUNDELL, Meilleure Blanc d'Espagne, Résine, Terre glaise, Clous-Rouge à ferer, Fiches travaillées, Vitres. C. & W. WURTELE, Rue St-Paul. Québec, 23 septembre 1859 — j 1 déc.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS:

FERBLANC et TOLE du Canada, Vitres, grands assortis, Borax pur, Clous coupés, Fer en barre d'Angleterre et d'Ecosse, Feuilles de Plomb, Tuyaux de Plomb, Plomb à tirer, Mine de plomb, Zinc et fer galvanisé. C. & W. WURTELE, Rue St-Paul. Québec, 23 septembre 1859 — j 1 déc.

PRELAS.

LES soussignés AGENTS pour M. JOHN HARE & Cie., sont prêts à recevoir des Ordres sur la célèbre FABRIQUE de

PRELAS BREVETÉS DE HARE,

qui, pour la durée et la fin, sont supérieurs à ceux provenant de toute autre fabrique. C. & W. WURTELE, Rue St-Paul. Québec, 23 sept. 1859.

Nouvelles Marchandises d'Automne.

NOUS avons ouvert et mettons en vente notre fonds de MARCHANDISES SÈCHES d'Automne et d'Hiver, plus nous assurons être au plus bas prix et le mieux assorti de Québec, vu que nous achetons seulement des Manufacturiers et pour Argent Comptant. WM. LAIRD & CIE., Rue La Fabrique. Québec, 19 septembre 1859.

MANTILLES NOUVELLES

DE PARIS ET DE LONDRES. VENANT d'arriver, et à vendre MANTILLES et PE TITS MANTELETS pour Dames, d'après les dernières modes de Paris et de Londres. WM. LAIRD & Cie., Rue La Fabrique. Québec, 19 septembre 1859.

Maintenant en débarquement du navire "QUEEN OF THE LAKES."

200 SACS riz, 30 barils W. Soda, 150 Boîtes Blanc de Baleine et Chandelles de Belmont, 5 Caisnes Savon de Fantaisie assorti, 2 Tonneaux Pierre Bleue, 10 Caisnes Fromage en meule, 5 Caisnes Sagou Perle. A vendre par E. et W. POSTON et Cie. Québec, 26 sept. 1859.

Maintenant en débarquement du navire "AGNES."

30 TONNES de Genièvre de DeKuyper à vendre chez E. et W. POSTON et Cie. Québec, 26 sept. 1859.

RECU PAR LE GRAND TRONC:

50 TONNES MÉLASSES douces clarifiées A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 septembre 1859.

FLEUR A VENDRE.

NO. 1, SUPERFINE, fraîche mouline, de FANTAISIE et EXTRA. — Aussi, — 200 Barils Stamp tail, à bas prix. O. MURPHY & Cie., Quai de Hunt. Québec, 22 août 1859.

BEUF A VENDRE.

CHICAGO MESS, PRIME MESS et PRIME inspecté. Par O. MURPHY & Cie., Quai de Hunt. Québec, 5 octobre 1859.

CLAIRET A VENDRE.

25 CAISSES, supérieur. Par O. MURPHY & Cie., Quai de Hunt. Québec, 5 octobre 1859.

MADAME J. O. LABBÉ,

OFFRE en vente, à son Magasin, No. 19, Rue St-Germain, faubourg St-Jean, l'Assortiment suivant de NOUVELLES MARCHANDISES SÈCHES de fantaisie, le tout sera vendu au prix coûtant. Tweeds, Molehins, Tickings, Checks, Gingham, Prints, Plaids, Flanelles, Mousseline de laine, Cobourg, Velours, Shering blanc, Crêpe, Cotons, Rubans, Lacets, Callics gris, Mouchoirs, Gants, Plumes, Fleurs, Châles de laine, Chapeaux de feutre, Bonnets, Manchettes de toutes sortes, Gantelots, Coufforters, Cola, Echarpe, Dentelles de toutes sortes, Chapeaux ronds, Soie et Satin pour Chapeaux, Formes de Chapeaux, Cachemire, Broderies, patrons variés, Boutons, Fuseaux, Coton brodé, Voiles, Bas de laine et de coton, multousellines, Cercueils de jonc à toutes formes, Baleine, Manteaux et Polkas des dernières modes, etc. Chapeaux, Marchandises de modes, etc., faits à ordre sur les lieux, suivant les dernières modes. Mme. J. O. LABBÉ. Québec, 30 septembre 1859.

REÇUS PAR LE "HUNGARIAN."

25 SACS D'AVELINES à vendre par E. & W. POSTON & Cie. Basse-Ville, 5 octobre 1859.

SAVON DE LIVERPOOL.

500 BOITES de SAVON de CASEY, seront reçues par le prochain Steamer Canadien, — ET — 200 Sacs de Riz nettoyé de Patna. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Basse-Ville 5 octobre 1859.

SIROP BLANC, MÉLASSE.

Les Soussignés offrent en vente: 50 TONNES SIROP BLANC, 100 Tonnes Mélasse de Barbade, 50 Tierces do do do, 50 Quarts do do do. E. & W. POSTON & Cie. Québec, 24 octobre 1859.

SIROP DE PORTO RICO.

EN TONNES et en QUARTS, qualité très supérieure, A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 octobre 1859.

A UNE VENTE PRIVÉE.

(PAR PIÈCE.) DEUX Caisnes de Napes de Toile de Damas, pour Table, do do de Toile à Serviette, Serviettes, Une Caisse de Mérimo Français fin, en droite ligne. G. & H. GIBSONE. Québec, 3 octobre 1859.

RIZ SUPÉRIEUR DE PATNA NETTOYÉ. 100 SACS devant arriver par le Cameroun, et à vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 6 octobre 1859.

SEL DE LIVERPOOL.

1200 SACS venant d'être débarqués et à vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 3 octobre 1859.

MÉLASSES DE MUSCOVADO.

25 POINÇONS Mélasses épaisses et brillantes 50 Tierces, en réception, et à vendre par 50 Quarts, M. G. MOUNTAIN. Québec, 3 octobre 1859.

Graine de Lin! Graine de Lin! Le soussigné en ACHÈTERA au PLUS HAUT PRIX DU MARCHÉ. J. B. RENAUD, Quai Napoléon et rue St-Paul. Québec, 21 septembre 1859.—2m

A VENDRE:

UN ASSORTIMENT de POELES DOUBLES et de POELES A CUISINE d'un patron nouveau.—Aussi: Une quantité de POELES DE FANTAISIE de tous les goûts, ainsi que de la TOLE et du FERBLANC. Chez, J. B. BÉLANGER, Rue St-Nicolas, Palais. Québec, 28 septembre 1859.—1a.

EN DÉBARQUEMENT DU Lady Peel. 200 BOITES de CHANDELLES de Sperme Victoria, 30 Caisnes assorties de Savon de toilette. A vendre par LANE, GIBB & Cie. Québec, 3 octobre 1859.

SAVON DE CASEY.

1000 BOITES de Savon de Casey de Liverpool, attendues de jour en jour par le Bontia et Birmingham. A vendre par LANE, GIBB & Cie. Québec, 4 octobre 1859.

EN DÉBARQUEMENT DU MONICA: 50 POINÇONS de Sirop de Porto Rico, 50 Do do de Muscovado, 50 Bouquets Sucre brillant do, 100 Barils de Poix verte, A vendre par LANE, GIBB & Cie. Québec, 26 octobre 1859.

EN DÉBARQUEMENT ET A VENDRE: Du Birmingham et de l'Albion. 500 BOITES de Savon de Casey de Liverpool, 200 Sacs de Riz de Patna, 200 Caisnes de Genièvre de DeKuyper, 100 Barils de Couperose verte, Sacs de Coton à mèche blanchi, 100 Boîtes de Pipes de fantaisie, 100 Barils de Sel de table, 100 Caisnes de Whiskey Écossais supérieur, 25 Quartaux de Whiskey Écossais, LANE, GIBB & Cie. Québec, 26 octobre 1859.

EN DÉBARQUEMENT DU MONTEZUMA. 500 BARILS de BLANC DE ZINC, 500 Barils No. 1, Blanc de Plomb écrasé, 50 Quartaux d'Huile de lin pâle, bouillie, articles supérieurs, 100 Barils de Blanc de Paris, A vendre par LANE, GIBB & Cie. Québec, 26 octobre 1859.

En débarquement du Montezuma: 500 CANISTRES de BLANC DE ZINC, 500 do No. 1, Blanc de Plomb, 50 Quartaux d'Huile de Lin pâle bouillie de Blandell, articles supérieurs, 100 Quartaux de Blanc de Paris. A vendre par LANE, GIBB & Cie. Québec, 12 octobre 1859.

PRECIEUSE NOUVELLE POUR L'HUMANITE!!

MALGRE LES THEORIES FAUSSES ET VRAIES: Les lois naturelles de la compensation, le droit est clair... la nature ne peut se tromper. Il est bon que les hommes se penchent pas tous de même, sans quoi nous serions tous atteints de des erreurs fatales, aussi bien en morale que en physique et en religion.

L'HUILE ELECTRIQUE DU PROF. CHARLES DE GRATH.

Cette huile déjà universellement connue, soulage immédiatement, on le sait, les douleurs, et elle guérit les cas les plus difficiles. Les malades se le disent, et nous n'avons pas besoin de vanter l'efficacité de ce remède.

RHUMATISMES ET NEURALGIES

En un jour. Il ne guérit pas tout, mais il ne nuit jamais à rien. On ne peut s'en servir sans un succès spécifique au bout d'une heure. Il a guéri dans une heure.

DES PIEDS GELÉS.

La douleur ne peut résister là où on l'applique. Laissons M. E. Killinsworth, ex-candidat pour la place de shérif, propriétaire de la Tontine, Philadelphie, en parler. Il dit qu'en un jour ce remède l'a délivré de ses brûlures.

L'hon. J. Williamson dit que sa femme ne pouvait plus marcher; une bouteille l'a guérie. Demandez la lui. Nous avons publié son certificat, et ceux des personnes déjà atteintes et de centaines d'autres. Mme. Sarah E. Davis, de Norristown, étant affligée de douleurs et de rhumatisme, depuis neuf ou dix ans, il fallait la lever et la coucher, notre huile l'a guérie.

Le champ de son utilité est si vaste, si étendu et les cas de ses cures sont si nombreux que presque toutes les sections du pays abondent en personnes, publiquement connues, qui sont revenues de maladies des poumons alarmantes et même désespérées, après en avoir fait usage.

Magasin de Tapis DE GLASGOW.

HEWITT & LAIRD,

VIENNENT de recevoir par le vapeur Nova-Scotian, tout leur assortiment de NOUVEAUX TAPIS qu'ils vendront aux

PAIX DES MANUFACTURES!

TAPIS DE VELOURS, BRUXELLES, TAPISSERIE, IMPERIAL (3 doubles) Nos. 1 et 2, KIDDERMINSTER, BANNOCKBURN, SUPERFINS, Nos. 1 et 2, UNION, Nos. 1 et 2, TAPIS D'ESCALIERS, TAPIS DE HOLLANDE, DRUGGETS, TAPIS DE FOYER, Nattes pour portes de toute description, DAMAS, MOREENS, DRAPS et DAMAS pour couverture de table, TOILES CIRÉES de toute largeur, FRANGES, BORDURES, etc., etc.

Bonneterie en Laine ET VÊTEMENTS DE DESSOUS D'ÉCOSSE.

VENANT D'ÊTRE REÇU — Un assortiment complet de BAS ET CHAUSSURES EN LAINE D'ÉCOSSE, pour hommes, femmes et enfants, et Bas et Chaussures tricotés, d'Aberdeen, de toutes grandeurs.

SCROFULE OU MAL DE ROI.

LA SCROFULE est une maladie constitutionnelle, une corruption du sang, qui vicie ce fluide, le rend faible et pauvre. Logée dans la circulation, elle envahit tout le corps et se produit à l'état d'affection sur toutes ses parties. Nul organe n'est exempt de ses attaques.

Ses effets commencent par un dépôt de matière corrompue et ulcéreuse dans le sang. Dans les poumons le fœc et les organes internes, on appelle ce dépôt tubercule; gonflement dans les glandes; et éruptions ou cicatrices à la surface. Cette horrible corruption, qui s'engendre dans le sang, déprime les énergies de la vie, de façon que non-seulement les constitutions scrofuleuses souffrent de douleurs scrofuleuses, mais qu'elles sont moins aptes à soutenir les attaques des autres maladies, conséquemment un grand nombre de gens périssent par des désordres qui, quoique n'étant pas scrofuleux dans leur nature, deviennent plus funestes par cette souillure du système.

L'EXTRAIT COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE D'AYER.

le remède le plus efficace que l'adresse médicale de notre époque ait pu composer pour cette maladie qui régnait partout. C'est une combinaison des remèdes les plus actifs qui aient été découverts par l'expurgation de cet affreux désordre du sang et arracher le système à ses conséquences destructives. C'est pourquoi on doit l'employer non-seulement pour la cure de la scrofule, mais aussi des autres affections qui en dérivent, comme les maladies éruptives de la peau, le prurigo, roséole, érysipèle, humeurs, pustules, crevasses, varicelle, éruptions cutanées, calvitie, démangeaison, boutons, verrues, rhumatisme, maladies mercurielles et syphilitiques, hydrocypis, dyspepsie, débilité et en un mot toutes les maladies provenant du sang impur ou vicie.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER

PROPRES A TOUS LES USAGES DE MÉDECINES DE FAMILLE.

elles sont composées de façon que la maladie à laquelle elles sont destinées puisse rarement leur échapper. Leurs propriétés pénétrantes, foudroyantes, nettoient et renforcent toutes les portions de l'organisme humain, corrigent son action malade, et ramènent les vitalités sanitaires. Comme conséquence de ces propriétés l'invalide courbé par la débilité ou la douleur physique est étendu de voir sa santé et son énergie rappelées par un remède à la fois simple et si attrayant.

Non seulement elles guérissent les maladies de chaque jour, mais les affections les plus dangereuses, les plus invétérées. L'agent ci-dessous nommé fournira gratis mon almanach américain contenant des certificats de guérison, et les ordonnances pour se servir des pilules dans les affections suivantes: "Constipation, battement de cœur, mal de tête, résultat de désordre dans l'estomac, nausées, indigestions, douleur et inaction morbide des entrailles, relâchement, perte de l'appétit, jaunisse, etc., et autres maladies provenant d'une débilité générale du corps ou d'embarras dans les fonctions de ses organes.

CHERRY PECTORAL D'AYER

POUR LA GUERISON RAPIDE DES

Toux, Rhumes, Grippe, Croup, Maux de gorge, Bronchite, commencement de Consommation et le soulagement des gens atteints de Consommation à un degré élevé.

Le champ de son utilité est si vaste, si étendu et les cas de ses cures sont si nombreux que presque toutes les sections du pays abondent en personnes, publiquement connues, qui sont revenues de maladies des poumons alarmantes et même désespérées, après en avoir fait usage. quand on l'a une fois essayé, sa supériorité sur tous les autres médicaments de ce genre est trop apparente pour échapper à l'observation, et là où ces vices sont connues, le public n'hésite plus à l'employer pour les affections dangereuses et débilitantes des organes pulmonaires qui sont inhérentes à notre climat. Alors que tant de remèdes ont été répandus en vain sur la société, celui-ci s'est acquis des amis à chaque essai. Il a conféré des bienfaits aux affligés. Il ne l'oublieront jamais, et il procurera des cures trop nombreuses et trop remarquables pour être jamais oubliées.

PRÉPARE PAR LE DR. J. C. AYER & CIE., LOWELL, MASSACHUSETTS.

Nos remèdes sont vendus en gros et en détail par LYMAN, SAVAGE & CIE., Droguistes, et chez tous les droguistes à Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Jean et partout.

MAISON D'ENTREPOT DE TAPIS ET PRELAS

GLASGOW,

COIN DE LA RUE SAINT-JEAN. Près de Jos. Hewitt & Cie.

Les Soussignés RECEVRONT dans peu une GRANDE CONSIGNATION DE

TAPIS ET PRELAS

DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE LARGEUR

Qu'on vendra aux prix des Manufactures.

N. B.—On recevra par le steamer "UNITED KINGDOM," de Glasgow, 75 pièces de TAPIS ÉCOSAIS, et par d'autres steamers, un fonds considérable de TAPIS d'une autre espèce.

HEWITT & LAIRD, Agents pour les Manufactures. 6 juillet 1859.

Marchandises Seches Nouvelles

WM. LAIRD & CIE.

VENANT D'ÊTRE DÉBALLÉES, Reçues par le Steamer de la Malle le "Nova Scotian":

FLANELLES NOUVELLES, DRAPS NOUVEAUX, ÉTOFFES NOUVELLES pour Pantalons, INDIENNES NOUVELLES, DELAINES, etc., etc.

Les articles susdits seront vendus à une très légère avance sur le prix coûtant.

WM. LAIRD & Cie., rue de la Fabrique. Québec, 10 août 1859.

Marchandises Nouvelles POUR TOILETTE.

VENANT d'être reçu un assortiment choisi de VERTÉMENTS à FALBALAS, et une grande variété de MARCHANDISES de FANTAISIE pour TOILETTE.

500 Pièces Drap noir et de Couleur, depuis 7/4d., 100 " Mérinos français, noir et de couleur, à TRÈS BON MARCHÉ, 250 " Tartan-Gala de pure laine, Wince, etc., etc.

HEWITT & LAIRD, Porte St. Jean. Québec, 9 septembre 1859.

LE DAMAS GREAT EASTERN

VIENT D'ÊTRE OUVERT AU MAGASIN DE TAPIS ET FOURNITURES

HEWITT & LAIRD.

H. & L. ONT reçu par le "North Briton" une partie de leurs DAMAS et MOREENS.—Le reste de leur achat est attendu par le prochain steamer et comprend un très grand assortiment de TAPIS NOUVEAUX, VERNISSÉS et DAMAS par chaque steamer.

HEWITT & LAIRD, Porte St. Jean. Québec, 9 septembre 1859.

VENANT D'ÊTRE REÇU

Par le vapeur INDIAN.

BIJOUTERIES Nouvelles.

Gobelets d'argent pour enfants, Services de Couteaux, FOURCHETTES, CUILLETS en argent pour enfants, HUILIERS plaqués en argent, etc., etc., etc.

C. J. ARDOUIN, IMPORTATEUR, Orfèvre et Joaillier, 25, rue La Fabrique. Québec, 10 juin 1859.

VIN ROUGE D'ESPAGNE,

REÇUS et à vendre, en barils et en poings, par RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 29 juillet 1859.

SEL DE CADIZ.

5000 MINOTS en débarquement du "Harrist Wild," et à vendre par M. G. MOUNTAIN 2 sept. 1859.

RIZ NETTOYÉ DE PATNA.

100 SACS ex. Mexicain, attendus de jour en jour et à vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 17 août 1859.

15 M CIGARES PRINCE.

15 M CIGARES Prince Geneva, par le Chemin de Fer, et à vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 17 août 1859.

SAVON DE CASEY DE LIVERPOOL.

500 B OITES, attendues journellement par le "Pride of Canada," et à vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 17 août 1859.

PAIN DE NAVIRE.

PAIN de navire No. 1, reçu et à vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 21 octobre 1859.

SUCRE BRILLANT.

25 P OINÇONS, 50 Tierces! 85 Quarts reçus et à vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 21 octobre 1859.

EN DÉBARQUEMENT

De l'Agnes, de Londres: 30 P OINÇONS et 20 Barriques de Genièvre de De Kuyper. 100 do en Caisses vertes, 20 Caisse de Serré Perlé, 100 Boîtes de Chandelles de Sperme de Belmont, 200 Jattes de Moutarde de Colman, 100 Barils d'Aile des Indes de Basse et Brown Stout A vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 3 octobre 1859.

TABAC EN FEUILLES.

10 B OUCAITS, 50 Balles, en feuilles, fin de Kentucky et à vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 21 octobre 1859.

A BAS PRIX: Robes de Cariote

DE TOUTES QUALITÉS, CHEZ J. B. RENAUD, RUE ST-PAUL. Québec, 24 octobre 1859.—1m

ADRESSES D'AFFAIRES.

W. LAUNIÈRE, NOFARRE,

BUREAU — No. 52, RUE SAINT-JOSEPH. ST. ROCH. Québec, 2 novembre 1859.

J. F. PEACHY, ARCHITECTE,

ENCOIGNURE DES RUES SAINT-JEAN ET SUTHERLAND FAUBOURG SAINT-JEAN. Québec, 23 mai 1859.—1a

TRANSPORT DE BUREAU.

Pierre G. Huot & Adolphe Tourneau, STAPATIERS.

ONT transporté leur bureau dans la MAISON DE M. DOSTIE, boulevard, No 42, RUE ST-JOSEPH. SP-ROCH, à côté de la maison de pompe et station de police. Québec, 23 mai 1859.

ADOLPHE LARUE, ARPEUTEUR ET DESSINATEUR,

No. 113, Rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean. Québec, 6 mai 1859.—6m.

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DE LIVERPOOL et de LONDRES a réduit ses taux de premiums à 25 par cent sur les bâtisses et à 20 par cent sur les meubles.

RYAN, BROTHERS & Cie., Agents, Bureau, 37 rue St. Pierre. Québec, 13 mai 1859.

Assurance de la Vie et contre le Feu.

LES POLICES sont émises dans les Bureau de l'ère O. MURPHY & Cie., Quai de Haut. Québec, 13 mai 1859.

La Compagnie d'Assurance

Contre le Feu et pour la Vie, DE LONDRES ET DE LIVERPOOL.

Capital Souscrit £2,000,000 Stg. FONDS ACCUMULÉS ET PLACÉS £1,055,000.

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Aux conditions les plus favorables, les taux étant proportionnés aux risques.

RYAN, BROTHERS & Cie., Rue St. Pierre. Québec, 18 février 1859.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ETNA

CONTRE LE FEU, HARTFORD, CONNECTICUT.

CAPITAL EN ARGENT \$1,000,000. Do SURPLUS ACTIF 600,000

J. G. RIPLEY.—Président, T. A. ALEXANDER.—Vice-Président, THOMAS K. BRACE.—Secrétaire.

LA Compagnie susdite, ayant converti une agence dans cette Cité et nommé le soussigné comme agent, informe le public en général qu'elle est prête à assurer les Bâtisses, les Vaisseaux, les fonds de Marchandises, les meubles, etc., etc., A UN TAUX DE PREMIUM aussi réduit que dans aucun autre bureau, et proportionné à la nature des risques.

La réputation depuis si longtemps établie de cet institution, son immense capital, et son fonds de surplus ajoutés à un revenu annuel de UN MILLION et DEMI DE PIASTRES, justifient sous tous les rapports et spécialement à l'égard de ses sûretés, son importance comme n'étant inférieure à aucune autre sur ce continent.

Les pertes sont promptement réglées et payées à Québec.

Pour les taux de Premium et autres informations s'adresser à A. J. MAXHAM, Agent, 34, rue St-Pierre. Québec, 24 novembre 1858.

ROBES DU NORD!

Les soussignés ayant fait l'ACQUISITION de la totalité de

ROBES DE BUFFLES

DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, IMPORTÉES CETTE ANNÉE, LES OFFRENT EN VENTE.

Elles sont ASSORTIES comme de coutume et de BONNE QUALITÉ. Et seront vendus à des

PRIX REDUITS

POUR ARGENT COMPTANT, OU DE BONS BILLETS. BOYER et HAWLEY. Montréal, 14 septembre 1859.—2m

Venant d'être reçues et à vendre par le Soussigné,

10 BALLES de FIL à Saumon, à Vanu-Martin et à Harengs. 5 Balles Fil à Morue première qualité. 100 Pièces de meilleure Toile de Beiler, première qualité. 10 Balles de Toile de Dundee, première qualité. G. & H. GIBSONNE. Québec, 5 octobre 1859.

CHEMINS A BARRIERES.

ON recevra des SOUMISSIONS, au Bureau des Chemins a Barrieres, jusqu'a MERCREDI prochain, le 13 du courant, a DIX heures A. M., pour baliser, reparer et entretenir en bon ordre, durant cet hiver, les chemins suivants:

- Le chemin de Cove, depuis les limites de la cite jusqu'au poteau qui marque la distance de 2 milles.
Depuis le poteau de 2 milles jusqu'a 3 milles 1/2, y compris le chemin de Kilmarnock.
Le chemin de St-Louis, depuis les limites de la cite jusqu'au poteau de 2 milles, y compris le chemin de Belvedere.
Depuis le poteau marquant 8 milles jusqu'a une distance de 2 milles 1/2.
Le chemin de Ste-Foye, depuis les limites de la cite jusqu'au poteau de 2 milles.
Depuis le poteau de 2 milles jusqu'a une distance de 2 milles 1/2.
La route de l'Eglise Ste-Foye.
Le chemin sud de St-Charles, depuis les limites de la cite jusqu'au poteau de 2 milles.
Le chemin depuis le dernier point sud jusqu'a sa jonction avec celui du sud, a la propriete de P. Langlois, etc. jusqu'a la ligne est de la propriete appartenant aux representants de feu James Black, etc.
Le chemin depuis le dernier point nommé jusqu'a sa jonction avec le chemin sud de St-Charles.
Le chemin de Beauport depuis sa jonction avec celui de Charlesbourg jusqu'a l'Eglise de Beauport.
Depuis l'Eglise de Beauport jusqu'au pied de la cote Montmorency.
Le chemin de Charlesbourg, depuis la maison de peage au pont Dorchester jusqu'au poteau de 2 milles.
Depuis le poteau de 2 milles jusqu'a celui de 4.
Les chemins susdits devront avoir 16 pieds de largeur et être exempts de cahots et de renvois.
On exigera des suretes pour la parfaite execution de chaque contrat, et les commissaires ne s'engageront pas a accepter la soumission la plus basse.

J. PORTER, Secrétaire.

AU CAPT. A. G. BUSSIERE, N. P.

MONSIEUR,

NOUS, Soussignés, Electeurs Municipaux du Quartier Jacques-Cartier, ayant confiance dans votre integrité, et vous sachant capable de représenter dignement et avec avantage nos interets, dans le Conseil de Ville, vous prions de nous laisser vous porter Candidat a la prochaine election pour ce Quartier.

Québec, novembre 1859.

- François Pichet, J. A. Maionin, A. Bélanger, N. P., Jos. Labrecque, René Pelechot, J. B. Bédard, N. X. Moisan, John Johnson, Jean Côté, Louis Blouin, H. Bédard, Charles Moizen, Ant. Labrecque, Et. Greflard, Frisque Bussières, Joseph Giroux, Olivier Vézina, Théophile Simard, O. Beaubien, G. N. Marchand, Frs. Menard, Pierre Chaperon, Joseph Morency, F. W. Roy, F. X. Julien, Charles Jobin, Louis Gauthier, Léon Bertrand, Louis Moisan, André Pelechot, Frs. L'Heureux, L. L. Dion, C. Gamache, G. LaRue, N. P., Elzéar Routhier, Charles Villeneuve, Etienne Montminy, F. X. Dupil, Joseph Laporte, Frs. Oiselle, Jacques Frenette, Léon Cloutier, Joachim Dion, Paul Ratté, Jacques Dumont, Joseph L'Heureux, Elzéar Bélanger, John Murphy, Chs. Hébert, Félix Allard, Nicolas Beaupré, H. Bussières, Louis Laurencelle, Ferd. Rousseau, P. Hirbet, Joseph Drouin, Antoine Lavoie, Pierre Bélanger, Pierre Poliquin, Ed. Blenin, Frs. Menard, E. O. Rees, Joseph Dery, Narcisse Turgeon, Louis Godbout, François Brouard, Jean Hamel, Charles Vien, Joseph Stanford, J. B. Blais, Joseph Drolot, Ambroise Bélanger, Laurent Pouliot.

11 novembre 1859.

ASSOCIATION DU SERVICE CIVIL.

La Chambre de Lecture de l'Association, dans les Nouvelles Bâtisses de la Banque d'Epargne, rue St-Jean, est ouverte tous les jours de 4 à 10 heures.

F. BRAUN, Sec. A. S. C.

SUCCESSION DE FEU M. A. McAVOY.

CEUX qui ont des réclamations a faire contre la susdite Succession sont requis de les envoyer au Soussigné et ceux qui sont endettés envers la Succession sont par le présent requis de régler leur compte le plus tôt possible avec le soussigné, qui est dûment autorisé par le procureur a en recevoir le montant.

Québec, 24 octobre 1859.

M. G. MOUNTAIN.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Secrétaire DES TRAVAUX PUBLICS, a tout reçues a ce Bureau jusqu'a LUNDI, le 14 du courant, a MIDI, pour l'ENLEVEMENT DE LA NEIGE ET DE LA GLACE des Toits et Cours des divers Bureaux Publics et après désignées, et pour tenir les rues via-a-vis ces Edifices en ordre durant l'Hiver, conformément aux réglemens de la Corporation, savoir:

- 10. Maison St. George, Rues St. Anne et du Fort;
20. Château St. Louis, y compris la Terrasse Darham et vis-a-vis le Jardin dans la Rue Des Carrières, en bas de la Rue du Fort;
30. Maison des héritiers Sewell, Rues St. Louis et d'Autouil;
40. Maison d'Osborne, Rues Des Carrières et Ste. Geneviève;
50. Maison Levecraft, Rue Ste. Geneviève;
60. Maison de Jones, Rues St. Louis et Haldimand;
70. Maison Thibaudau, No. 33, Rue St. Louis;
80. Maison de Stayner, No. 4, Rue St. Denis.

La Soumission devra mentionner la somme totale pour chaque bâtisse, dont la moitié sera payée le 15 mars prochain, sur le certificat d'un officier de ce département, et la balance le 15 mai suivant.

JOHN ROSE, Commissaire.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, Québec, 7 novembre 1859.

BILLS PRIVÉS.

LES parties, dans le Canada-Est, qui désirent s'adresser a l'Assemblée Législative pour des Bills privés ou locaux ayant pour objet d'accorder des privilèges exclusifs, ou de conférer des pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres objets de profit, pour régler des arpentages ou des limites, ou pour faire aucune chose devant affecter les droits de propriété d'autres parties, sont par le présent notifiées qu'elles sont tenues par les 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e, 101e, 102e, 103e, 104e, 105e, 106e, 107e, 108e, 109e, 110e, 111e, 112e, 113e, 114e, 115e, 116e, 117e, 118e, 119e, 120e, 121e, 122e, 123e, 124e, 125e, 126e, 127e, 128e, 129e, 130e, 131e, 132e, 133e, 134e, 135e, 136e, 137e, 138e, 139e, 140e, 141e, 142e, 143e, 144e, 145e, 146e, 147e, 148e, 149e, 150e, 151e, 152e, 153e, 154e, 155e, 156e, 157e, 158e, 159e, 160e, 161e, 162e, 163e, 164e, 165e, 166e, 167e, 168e, 169e, 170e, 171e, 172e, 173e, 174e, 175e, 176e, 177e, 178e, 179e, 180e, 181e, 182e, 183e, 184e, 185e, 186e, 187e, 188e, 189e, 190e, 191e, 192e, 193e, 194e, 195e, 196e, 197e, 198e, 199e, 200e, 201e, 202e, 203e, 204e, 205e, 206e, 207e, 208e, 209e, 210e, 211e, 212e, 213e, 214e, 215e, 216e, 217e, 218e, 219e, 220e, 221e, 222e, 223e, 224e, 225e, 226e, 227e, 228e, 229e, 230e, 231e, 232e, 233e, 234e, 235e, 236e, 237e, 238e, 239e, 240e, 241e, 242e, 243e, 244e, 245e, 246e, 247e, 248e, 249e, 250e, 251e, 252e, 253e, 254e, 255e, 256e, 257e, 258e, 259e, 260e, 261e, 262e, 263e, 264e, 265e, 266e, 267e, 268e, 269e, 270e, 271e, 272e, 273e, 274e, 275e, 276e, 277e, 278e, 279e, 280e, 281e, 282e, 283e, 284e, 285e, 286e, 287e, 288e, 289e, 290e, 291e, 292e, 293e, 294e, 295e, 296e, 297e, 298e, 299e, 300e, 301e, 302e, 303e, 304e, 305e, 306e, 307e, 308e, 309e, 310e, 311e, 312e, 313e, 314e, 315e, 316e, 317e, 318e, 319e, 320e, 321e, 322e, 323e, 324e, 325e, 326e, 327e, 328e, 329e, 330e, 331e, 332e, 333e, 334e, 335e, 336e, 337e, 338e, 339e, 340e, 341e, 342e, 343e, 344e, 345e, 346e, 347e, 348e, 349e, 350e, 351e, 352e, 353e, 354e, 355e, 356e, 357e, 358e, 359e, 360e, 361e, 362e, 363e, 364e, 365e, 366e, 367e, 368e, 369e, 370e, 371e, 372e, 373e, 374e, 375e, 376e, 377e, 378e, 379e, 380e, 381e, 382e, 383e, 384e, 385e, 386e, 387e, 388e, 389e, 390e, 391e, 392e, 393e, 394e, 395e, 396e, 397e, 398e, 399e, 400e, 401e, 402e, 403e, 404e, 405e, 406e, 407e, 408e, 409e, 410e, 411e, 412e, 413e, 414e, 415e, 416e, 417e, 418e, 419e, 420e, 421e, 422e, 423e, 424e, 425e, 426e, 427e, 428e, 429e, 430e, 431e, 432e, 433e, 434e, 435e, 436e, 437e, 438e, 439e, 440e, 441e, 442e, 443e, 444e, 445e, 446e, 447e, 448e, 449e, 450e, 451e, 452e, 453e, 454e, 455e, 456e, 457e, 458e, 459e, 460e, 461e, 462e, 463e, 464e, 465e, 466e, 467e, 468e, 469e, 470e, 471e, 472e, 473e, 474e, 475e, 476e, 477e, 478e, 479e, 480e, 481e, 482e, 483e, 484e, 485e, 486e, 487e, 488e, 489e, 490e, 491e, 492e, 493e, 494e, 495e, 496e, 497e, 498e, 499e, 500e, 501e, 502e, 503e, 504e, 505e, 506e, 507e, 508e, 509e, 510e, 511e, 512e, 513e, 514e, 515e, 516e, 517e, 518e, 519e, 520e, 521e, 522e, 523e, 524e, 525e, 526e, 527e, 528e, 529e, 530e, 531e, 532e, 533e, 534e, 535e, 536e, 537e, 538e, 539e, 540e, 541e, 542e, 543e, 544e, 545e, 546e, 547e, 548e, 549e, 550e, 551e, 552e, 553e, 554e, 555e, 556e, 557e, 558e, 559e, 560e, 561e, 562e, 563e, 564e, 565e, 566e, 567e, 568e, 569e, 570e, 571e, 572e, 573e, 574e, 575e, 576e, 577e, 578e, 579e, 580e, 581e, 582e, 583e, 584e, 585e, 586e, 587e, 588e, 589e, 590e, 591e, 592e, 593e, 594e, 595e, 596e, 597e, 598e, 599e, 600e, 601e, 602e, 603e, 604e, 605e, 606e, 607e, 608e, 609e, 610e, 611e, 612e, 613e, 614e, 615e, 616e, 617e, 618e, 619e, 620e, 621e, 622e, 623e, 624e, 625e, 626e, 627e, 628e, 629e, 630e, 631e, 632e, 633e, 634e, 635e, 636e, 637e, 638e, 639e, 640e, 641e, 642e, 643e, 644e, 645e, 646e, 647e, 648e, 649e, 650e, 651e, 652e, 653e, 654e, 655e, 656e, 657e, 658e, 659e, 660e, 661e, 662e, 663e, 664e, 665e, 666e, 667e, 668e, 669e, 670e, 671e, 672e, 673e, 674e, 675e, 676e, 677e, 678e, 679e, 680e, 681e, 682e, 683e, 684e, 685e, 686e, 687e, 688e, 689e, 690e, 691e, 692e, 693e, 694e, 695e, 696e, 697e, 698e, 699e, 700e, 701e, 702e, 703e, 704e, 705e, 706e, 707e, 708e, 709e, 710e, 711e, 712e, 713e, 714e, 715e, 716e, 717e, 718e, 719e, 720e, 721e, 722e, 723e, 724e, 725e, 726e, 727e, 728e, 729e, 730e, 731e, 732e, 733e, 734e, 735e, 736e, 737e, 738e, 739e, 740e, 741e, 742e, 743e, 744e, 745e, 746e, 747e, 748e, 749e, 750e, 751e, 752e, 753e, 754e, 755e, 756e, 757e, 758e, 759e, 760e, 761e, 762e, 763e, 764e, 765e, 766e, 767e, 768e, 769e, 770e, 771e, 772e, 773e, 774e, 775e, 776e, 777e, 778e, 779e, 780e, 781e, 782e, 783e, 784e, 785e, 786e, 787e, 788e, 789e, 790e, 791e, 792e, 793e, 794e, 795e, 796e, 797e, 798e, 799e, 800e, 801e, 802e, 803e, 804e, 805e, 806e, 807e, 808e, 809e, 810e, 811e, 812e, 813e, 814e, 815e, 816e, 817e, 818e, 819e, 820e, 821e, 822e, 823e, 824e, 825e, 826e, 827e, 828e, 829e, 830e, 831e, 832e, 833e, 834e, 835e, 836e, 837e, 838e, 839e, 840e, 841e, 842e, 843e, 844e, 845e, 846e, 847e, 848e, 849e, 850e, 851e, 852e, 853e, 854e, 855e, 856e, 857e, 858e, 859e, 860e, 861e, 862e, 863e, 864e, 865e, 866e, 867e, 868e, 869e, 870e, 871e, 872e, 873e, 874e, 875e, 876e, 877e, 878e, 879e, 880e, 881e, 882e, 883e, 884e, 885e, 886e, 887e, 888e, 889e, 890e, 891e, 892e, 893e, 894e, 895e, 896e, 897e, 898e, 899e, 900e, 901e, 902e, 903e, 904e, 905e, 906e, 907e, 908e, 909e, 910e, 911e, 912e, 913e, 914e, 915e, 916e, 917e, 918e, 919e, 920e, 921e, 922e, 923e, 924e, 925e, 926e, 927e, 928e, 929e, 930e, 931e, 932e, 933e, 934e, 935e, 936e, 937e, 938e, 939e, 940e, 941e, 942e, 943e, 944e, 945e, 946e, 947e, 948e, 949e, 950e, 951e, 952e, 953e, 954e, 955e, 956e, 957e, 958e, 959e, 960e, 961e, 962e, 963e, 964e, 965e, 966e, 967e, 968e, 969e, 970e, 971e, 972e, 973e, 974e, 975e, 976e, 977e, 978e, 979e, 980e, 981e, 982e, 983e, 984e, 985e, 986e, 987e, 988e, 989e, 990e, 991e, 992e, 993e, 994e, 995e, 996e, 997e, 998e, 999e, 1000e.

ALFRED TODD, Greffier en Chef du Bureau des Bills privés. Québec, 6 novembre 1859.

Le Canadian, La Minerve, Le Pays, Le Courrier de Saint-Hyacinthe et l'Ere Nouvelle sont priés de publier cette annonce jusqu'à l'ouverture de la prochaine Session.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

LES TERRES de la Couronne, dans le Township de LA CHAPELLE, dans le Comté de Portneuf, C. E., seront OFFERTS EN VENTE aux Colons actuels, ainsi qu'à ceux qui ont l'intention de s'y établir, le et après le PREMIER DÉCEMBRE prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de vente, s'adresser à J. P. DÉRY, Ecn., agent local, à St. Raymond. ANDREW RUSSELL, Assit. Commis.

26 octobre 1859—5f.-1f.s.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DE LA I.

Bâtisses Publiques d'Ottawa.

En conséquence de la longueur considérable des Spécifications et de l'impossibilité de les préparer et de les traduire pour l'examen des parties désirautes soumissionner, dans la période mentionnée dans le premier avertissement, la période pour la réception des Soumissions a été prolongée jusqu'à MARDI, 15 NOVEMBRE prochain, à MIDI.

JOHN ROSE, Commissaire des T. P.

Bureau des Travaux Publics, Québec, 22 octobre 1859.

ECOLE DU SOIR.

M. THOM.

La réorganisation de l'institution susdite commencera le QUATORZE NOVEMBRE courant. Le cours embrasse chaque branche d'études essentielles au travail de bureau, y compris la Tenue des Livres pratique par double entrée.

No. 11, Rue Ste.-Angèle.

Québec, 11 novembre 1859.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC.

EXTENSION DE LA LIGNE

DETROIT!

CHANGEMENT DES HEURES DE DÉPART.

L'EXTENSION susdite étant maintenant complétée, IL SERA OUVERTE AU TRAFIC, LUNDI, LE 21 DU COURANT, (au lieu de 7 courant, suivant le premier avertissement.)

Un changement général aura lieu dans les heures du départ de tous les Trains de l'Ouest, dont avis convenable sera donné.

W. SHANLEY, Directeur Général.

ALCOHOL ET WISKEY DE RIZ.

REÇU un envoi de ces articles par la Manufacture supérieure de Borst Halladay & Co. RYAN, BROTHERS & Co. Québec 13 juillet 1859.

BUREAU DE LA POSTE.

Québec, 23 septembre 1859.

Arrivés et Départ des Malls a Québec:

Table with columns for arrival and departure times of mails to Quebec, listing various routes and dates.

Les Lettres Reçues doivent être déposées a la Poste un quart d'heure avant la Fermeture de chaque Maille.

Table with columns for arrival and departure times of mails, listing various routes and dates.

Table with columns for arrival and departure times of mails, listing various routes and dates.

Pour Boston, 5.00 A. M. tous les jours, excepté le dimanche. Pour New-York, 2.50 P. M. tous les jours, excepté le dimanche.

TAUX DE POSTAGE—4 oz.

CANADA.—Si on paie d'avance, par estampille, 5 cts. Si on, 7 cts. ETATS-UNIS.—Si on paie d'avance, par estampille, 10 cts. niement d'avance a volonté. GRANDE BRETAGNE.—Par la ligne Canadienne: payées d'avance, par estampille, 12 1/2 cts. Non payées, 25 cts. GRANDE BRETAGNE.—Par la ligne Cunard: payées d'avance, par estampille, 17 cts. Non payées, 30 cts. Le postage des livres doit être payé d'avance—12 1/2 cts par lb. Les lettres envoyées dans les colonies anglaises et à l'étranger doivent être payées d'avance. JOHN SEWELL, Maître de Poste. Québec, 30 septembre 1859.

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDÉ de TROIS ET DEMI PAR CENT a été de ce jour déclaré sur le montant du fonds du capital de cette Banque pour les 6 mois courant, payable le ou après le SECOND jour de DÉCEMBRE PROCHAIN.

Le Livre de Transfert sera formé le DIX de NOVEMBRE jusqu'au SECOND jour de DÉCEMBRE, les deux jours inclusivement. Par ordre du Bureau. C. GETHINGS, Caisier. Québec, 4 novembre 1859.

SUCCESSION DE FEU M. A. McAVOY.

DES APPLICATIONS seront reçues par le Soussigné pour le FONDS OUVERT AU COMMERCE avec les Accessoires pour un Magasin appartenant à la susdite Succession, aussi pour le reste du loyer, jusqu'au 1er de Mai prochain ou jusqu'au 1er de Mai 1861. C'est une rare occasion offerte à celui qui veut entrer dans le commerce d'Épicerie et continuer des affaires bien établies. Les termes du paiement pourront se faire facilement et donnant des sûretés satisfaisantes. M. G. MOUNTAIN. Québec, 26 octobre 1859.

VIN DE PORTO.

VENANT d'être reçus et à vendre,—25 quartaux de VIN D'OPORTO. RYAN BROTHERS & Co. Québec, 4 novembre 1859.

PERDU.

CET MATIN, depuis le Rue du Vieux Pont jusqu'au Marché de la Base-Ville, un PORTEFEUILLE en Marroquin rouge, contenant la somme de £11 17 6. Celui qui le rapportera à ce bureau sera généreusement récompensé. Québec, 9 novembre 1859.—3f.

SUCCESSION DE FEU LOUIS CHEVRETTE.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la Succession de feu LOUIS CHEVRETTE, en son vivant, maître couvreur, sont priées de présenter leurs comptes dûment attestés à JOSAPH PAVILLAIN, écn., Notaire Public, et toutes celles endettées envers la susdite Succession sont par le présent avis requis de payer sous le plus court délai.

FRS. CHEVRETTE, Exécuteur. J. F. PEACHY, Tuteur. Québec, 28 octobre 1859.—3s.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU DE LIVERPOOL ET DE LONDRES.

CAPITAL,.....£2,000,000 stg. Le capital payé et les Fonds accumulés s'élevant à \$1,156,035 13s. stg.

Le Soussigné ayant été nommé Agent pour la Compagnie anglaise, de première ligne, ci-dessus, est prêt à assurer les Edifices, les Marchandises, les Navires, les Vapeurs, les Meubles de ménage et toutes propriétés généralement contre les Pertes et Dommages occasionnés par le feu, et à des conditions très libérales. On ne fait pas payer les Polices. DANIEL MCGIE, Agent. Québec, 30 septembre 1859.

AVIS.

La Soussignée donne avis qu'elle ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom. ANGÈLE PICARD, Épouse de LOUIS TURCOUX. St. Ambroise, 7 novembre 1859.—3f.

Tenure des Livres Pratique.

UN TENEUR de LIVRES de QUINZE ANS d'expérience, prié par quelques amis d'enseigner la TENURE des LIVRES PAR DOUBLE ENTRÉE ainsi que la direction générale d'un bureau de marchand d'après un système pratique non encore employé dans les écoles, ouvrira le 1er Décembre prochain une classe à cet effet. Ceux qui désirent assister aux classes du soir, l'hiver prochain trouveront leur avantage à s'instruire d'une manière pratique, et sont priés de faire application de bonne heure attendu qu'un petit nombre seulement pourra être admis.—S'adresser C. M., boîte 311, Bureau de la Poste. Québec, 25 oct. 1859. 6f.—2f.

DAMAS! TAPIS NOUVEAUX! &TC., &TC.

UN TRÈS RICHE et considérable assortiment de DAMAS, Nouveaux TAPIS IMPÉRIAUX, Les meilleurs do do à 3 pli TAPIS ÉCOSSAIS tout laine, No. 1 et 2, Nouveaux Droguets, Tapis Peluchés, etc. Venant d'être offerts en vente et marqués à une légère avance sur le prix du fabricant, au Magasin de Tapis et de Garniture de HEWTTT & LAIRD, Près la Porte St. Jean. Québec, 11 novembre 1859.

COUVERTURES.

Venant d'être reçues et à vendre par les Soussignés, 300 PAIRES DE COUVERTURES. Communes, meilleures communes, Moyennes, extra moyennes, Superfines, extra superfines. G. & H. GIBSONE. Québec, 11 novembre 1859.

A VENDRE, DES PIANOS d'Allemagne de la célèbre manufacture de SCHEM